



**NOYADES
DÉCÈS
DE 8 PERSONNES
EN 24 HEURES**

P.16



**POUR SA MÉDAILLE D'OR
LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
FÉLICITE KAYLIA
NEMOUR**

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 5 AOÛT 2024 // N°872 // PRIX 20 DA

GAZA

30 MARTYRS DANS UN BOMBARDEMENT SIONISTE CONTRE DEUX ÉCOLES

Le service palestinien de défense civile dans la bande de Gaza a annoncé que 30 Palestiniens sont tombés en martyrs hier, dans un bombardement sioniste ayant visé les écoles Al-Nasr et Hassan Salama dans la ville de Gaza.

P.2



DOUCHE FROIDE POUR LE MAROC

L'ONU RAPPELLE LE STATUT DU SAHARA OCCIDENTAL

«Les efforts des Nations unies concernant la résolution du conflit au Sahara occidental se poursuivront conformément aux résolutions du Conseil de sécurité», a indiqué Stéphane Dujarric dans des déclarations faites aux médias mardi à New York.

P.4



ABDELLALI HASSANI PRÉSENTE
SON PROGRAMME ÉLECTORAL

«AUCUN ÉLU MSP N'EST LIÉ AU SCANDALE DES SIGNATURES DES FORMULAIRES »

Abdellali Hassani a affirmé, hier, dans son discours prononcé lors de la présentation de son programme électoral intitulé «Opportunité», que son programme «procède d'un diagnostic précis de la situation politique, des réalités économiques et de développement», indiquant que ce programme ne consiste pas en de simples suggestions et solutions à des problèmes circonstanciels.

P.4



ELLE OFFRE À L'ALGÉRIE SA PREMIÈRE MÉDAILLE EN VERMEIL

NEMOUR EN OR MASSIF !

LA GYMNASTE KAYLIA NEMOUR A OFFERT HIER À L'ALGÉRIE SA TOUTE PREMIÈRE MÉDAILLE D'OR AUX JEUX OLYMPIQUES DE PARIS. EN ATTENDANT IMANE KHELIF, KAYLIA NEMOUR HISSE HAUT LE DRAPEAU ALGÉRIEN AU-DESSUS DU CIEL PARISIEN...

Lire en page 16



Photo : D.R

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE
NATIONALE DE L'ANP

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP).

P.3



GHAZA

30 martyrs dans un bombardement sioniste contre deux écoles

Le porte-parole du service, Mahmoud Basal, a déclaré, dans un communiqué, que «30 Palestiniens sont morts en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés par les bombardements (sionistes) sur les écoles Hassan Salama et Al-Nasr, qui abritent des personnes déplacées dans le quartier d'Al-Nasr». Cela porte à trois le nombre d'écoles ciblées par l'armée sioniste en moins de 24 heures, toutes situées dans la ville de Ghaza. Basal a fait savoir, en outre, que «80% des martyrs et des blessés du nouveau massacre sont des enfants». «L'occupation commet un massacre dans tous les sens du terme dans les écoles Al-Nasr et Hassan Salama, et la scène est difficile et tragique dans la ville de Ghaza», a-t-il ajouté, affirmant qu'«il n'y a plus d'endroit sûr dans la ville de Ghaza».



At moins cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et 16 autres ont été blessés lorsque des drones de l'entité sioniste ont ciblé des tentes abritant des personnes déplacées près de l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa à Deir Al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza, souligne Wafa. Par ailleurs, trois Palestiniens sont tombés en martyrs dans un bombardement aérien ayant visé une maison dans le camp de Deir Al-Balah, ajoute la même source. Dans le nord de la bande de Ghaza, huit Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres, dont des enfants, ont été blessés dans le bombardement par des avions de l'occupant sioniste ayant visé une maison dans la région d'Al-Fakhoura, au nord-ouest du camp de réfugiés de Jabalia. L'aviation sioniste a, en outre, ciblé la zone d'Al-Hasayna, à l'ouest du camp de Nuseirat, tandis que d'intenses bombardements d'artillerie ont visé la zone autour de la centrale élec-

trique de Ghaza et de l'école malaisienne au nord du même camp. Les forces d'occupation ont également ouvert le feu sur les zones situées à l'est du camp de Bureij, dans le centre de la bande de Ghaza. Au sud de la bande de Ghaza, des bombardements d'artillerie ont touché la partie est de la ville de Abasan Al-Kabira, à l'est de Khan Younes, tandis que des tirs nourris de véhicules militaires ont également ciblé la région. Au sud-est de la ville de Ghaza, l'aviation sioniste a bombardé le quartier d'Al-Zaytoun, alors que des tirs d'artillerie ont touché le même quartier ainsi que ceux de Tal Al-Hawa et d'Al-Sabra et que les navires de guerre de la marine sioniste ont bombardé et tiré des obus sur des zones résidentielles le long de la côte de la ville de Ghaza. Dans la ville de Rafah, des attaques aériennes de l'occupant sioniste ont touché le quartier d'Al-Saudi tandis que des véhicules militaires ont tiré autour du terminal de la ville du

sud de l'enclave palestinienne. Plusieurs colons sionistes ont pris d'assaut hier, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons se sont introduits par groupes successifs dans l'enceinte de la mosquée et effectué des rituels talmudiques dans ses cours, précise Wafa. De son côté, la police de l'occupant sioniste a transformé la vieille ville d'El-Qods en caserne militaire et déployé des centaines d'éléments, notamment devant les portes de la mosquée sainte. Les forces d'occupation ont également renforcé leurs procédures militaires dans la vieille ville d'El-Qods et de la mosquée d'Al-Aqsa, tout en imposant des restrictions à l'entrée des fidèles Palestiniens. Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par

les colons et agents de la police sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, est passé à 39.583 martyrs et 91.398 blessés, selon un nouveau bilan communiqué, hier, par les autorités sanitaires palestiniennes. Citées par Wafa, les mêmes sources ont révélé que les forces d'occupation sionistes ont commis deux massacres contre des familles dans la bande de Ghaza au cours de ces dernières 24 heures, faisant 33 martyrs et 118 blessés. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. L'ONU a demandé l'ouver-

ture d'une enquête sur l'assassinat de deux journalistes palestiniens dans un attentat sioniste, alors qu'ils couvraient les événements dans le camp d'Al-Shati, dans le centre de la ville de Gaza Lors de la conférence de presse quotidienne de l'ONU, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a condamné l'assassinat d'Ismail al-Ghoul et Rami al-Rifi, journaliste correspondant et cameraman d'Al Jazeera. Il a appelé à l'ouverture d'une enquête «d'une manière complète et transparente». Dans ce contexte, le responsable onusien a également réitéré l'impératif que les journalistes bénéficient d'une protection. Il est à noter que le nombre de journalistes martyrs dans la bande de Gaza depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023 et après le récent assassinat s'élève à 165 martyrs, selon ce qu'a annoncé le bureau des médias du gouvernement à Gaza.

R.I.

EN PLEINE POUSSÉE DES TENSIONS

Le Proche-Orient au bord de l'embrasement!



La tension continue de monter au Proche-Orient et la crainte d'un embrasement est de plus en plus forte après l'assassinat, dans un raid sioniste à Téhéran, du chef du bureau politique du mouvement de résistance islamique Hamas, Ismaïl Haniyeh. En pleine poussée des tensions, les Etats-Unis ont envoyé, le 3 août dernier, davantage de navires de guerre et d'avions de combat dans la région. Le ministre de la Défense va procéder à de multiples déplacements de forces afin de renforcer la protection des forces américaines dans la région, a déclaré Sabrina Singh, porte-parole adjointe du Pentagone, citée par des agences de presse. De son côté, l'Iran a affirmé que son allié le

Hezbollah devrait frapper Israël en «profondeur» et «ne pas se limiter aux cibles militaires», en réponse à l'assassinat du chef militaire du mouvement islamiste libanais mardi près de Beyrouth. Le guide suprême d'Iran, Ali Khamenei, a menacé l'entité sioniste d'un châtement sévère. «Nous avons franchi une nouvelle étape. Aujourd'hui, Israël doit s'attendre à notre colère et à notre revanche ! Israël ne sait pas quelles lignes rouges il a franchies» a souligné pour sa part le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, lors des funérailles de Fouad Chokr, en menaçant Israël d'une «riposte inéluctable». L'armée d'occupation poursuit, elle, ses incursions dans la bande de Ghaza. Hier, une frappe israé-

lienne a touché un camp abritant des personnes déplacées dans la cour de l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa, tuant quatre personnes, dont une femme, et en blessant d'autres, a indiqué le ministère de la santé de Gaza. Dans ce contexte très tendu, les appels à quitter la région se succèdent. La France a appelé hier ses ressortissants français à quitter le Liban «dès que possible». Hier, un nouveau communiqué est aussi venu recommander aux Français résidant en Iran de «quitter temporairement le pays». Selon les estimations, plus de 23.000 Français vivent au Liban, dont 21.500 Français et ayants droit inscrits sur les listes consulaires. Chaque été, de nombreux binationaux sont, en outre, de passage au Liban. A la fin de juillet, il y avait environ 10.000 Français de passage au Liban, explique une source diplomatique reprise par le journal Le Monde. L'ambassade des Etats-Unis a également exhorté ses ressortissants à quitter le Liban en prenant «n'importe quel billet d'avion disponible (...) Mon message pour les ressortissants britanniques est clair : quittez maintenant» le Liban, a aussi déclaré le chef de la diplomatie David Lammy. La Suède a également annoncé la fermeture de son ambassade à Beyrouth

et appelé ses ressortissants à partir. Le Canada a pour sa part appelé ses ressortissants à «éviter tout voyage en Israël». L'Arabie saoudite a aussi exhorté hier ses ressortissants à quitter le Liban «immédiatement». Par ailleurs, plusieurs compagnies aériennes ont été touchées par les perturbations de vols. Plusieurs d'entre elles ont suspendu leurs liaisons avec l'aéroport de Beyrouth, dont l'allemande Lufthansa jusqu'au 12 août. Air France et Transavia ont prolongé cette mesure jusqu'à mardi inclus, et Kuwait Airways va interrompre ses rotations dès aujourd'hui. Par ailleurs, le Hamas avait appelé à une «journée de colère» à l'occasion de l'enterrement de son chef politique et demandé que «des marches de colère partent de chaque mosquée». Et en réponse à cet appel, plusieurs marches ont été organisées dans plusieurs pays. Quant au président américain Joe Biden, il s'est déclaré «très inquiet» de cette montée des tensions au Moyen-Orient. L'assassinat en Iran du chef politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, n'a «pas arrangé» la situation, a-t-il ajouté. Que nous réservent les jours à venir. Est-ce le début d'une déflagration régionale voire mondiale ?

Y.S.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE ABDELLALI HASSANI, PRÉSIDENT DU MSP

«Aucun élu MSP n'est lié au scandale des signatures des formulaires»

Les trois candidats à l'élection présidentielle ont officiellement lancé leur campagne électorale en organisant des rencontres avec les cadres de leurs partis et des conférences de presse pour présenter leurs programmes...

Lors d'un point de presse organisé, hier, au siège de son parti, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdellali Hassani, candidat aux élections présidentielles du 7 septembre, a affirmé dans un discours prononcé lors de la présentation de son programme électoral intitulé «Opportunité», que son programme «procède à partir d'un diagnostic précis de la situation politique, les réalités économiques et de développement», indiquant que ce programme «ne consiste pas en de simples suggestions et solutions à des problèmes circonstanciels, mais découle plutôt d'une vision pour l'avenir, une vision pour laquelle le MSP a déterminé quelles sont les priorités pour les cinq prochaines années». Et de préciser : «Notre idée centrale est une nouvelle Algérie et notre message est d'atteindre le niveau rassurant

d'une Algérie en pleine croissance économique et sociale». Mais le candidat s'est également longuement appesanti sur la posture politique «excedently net», dit-il, de son parti concernant le scandale judiciaire lié aux signatures qui ont parrainé certaines candidatures à la présidentielle. Il est vrai que le scandale lié à l'achat des signatures au profit des candidats écartés de la présidentielle du 7 septembre avait terni l'image de plusieurs partis et candidats, motif supplémentaire pour Hassani d'afficher l'honnêteté et la probité de son action et celle de son parti. D'emblée, le candidat a affirmé que, à propos de l'élection présidentielle du 7 septembre, «les cadres du parti ne se font pas de souci outre mesure, parce que la question de la signature des formulaires achetés n'existe pas au niveau du parti et se trouve entre les mains de la justice». Fait assez impor-



tant pour être réitéré, Hassani assure qu'il n'existe «aucun élu MSP qui ait reçu de convocation concernant cette affaire». Le candidat du Hamas a ajouté : «Nous avons toujours dénoncé ces actions et continuerons à lutter pour le succès des élections présidentielles en toute transparence et avec une complète propreté et intégrité politiques». Concer-

nant la présentation du programme du parti, il n'y a pas de fait notable, car le parti islamique s'est toujours inscrit dans le cadre des lois de la République, avec une attache dans le courant dit islamo-nationaliste. La présentation, l'explication et la vulgarisation de son programme, pour le mettre entre les mains de l'électeur lambda, se fera, dit-il,

tout au long de la campagne électorale, qui s'ouvrira dans quelques jours. Un programme politique, économique, social, culturel dense et détaillé a été présenté succinctement et remis aux journalistes sur flash-disc afin de ne pas perdre le temps imparti à la conférence dans le détail de ce programme.

Imad Mohamed Amine

SCANDALE JUDICIAIRE LIÉ AUX SIGNATURES

Appel à une justice rigoureuse

Alors que la course vers les élections présidentielles se rapproche, les scandales liés à la collecte des signatures mettent en lumière des pratiques controversées au sein de la scène politique. Le Front El Moustakbel et le Parti du Front de Libération Nationale (FLN) ont récemment exprimé leurs condamnations fermes face à ces dérives.

Le Front El Moustakbel a vivement réagi aux révélations de certaines pratiques douteuses observées parmi les candidats et élus de diverses orientations politiques. Selon les accusations, des individus auraient eu recours à l'achat et à la vente de consciences, utilisant des fonds corrompus pour influencer le processus électoral. Ces actes sont dénoncés comme

des tentatives délibérées de compromettre l'intégrité des élections à venir. Le Front El Moustakbel, qui avait espéré voir la fin de telles pratiques depuis les réformes de 2019 visant à moraliser la vie publique, exprime son soutien aux autorités dans leur lutte contre ce phénomène. Le parti appelle à une application rigoureuse des lois pour éradiquer les commerçants d'élections et purifier la scène politique.

Le SG du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a également pris des mesures fermes en réponse à ces scandales. Dans deux directives datées du 24 juin et du 4 juillet 2024, il est interdit aux présidents des Assemblées élues de signer pour des candidats autres que ceux validés par le comité cen-

tral. Cette directive vise à prévenir tout abus potentiel dans la collecte des signatures. Lors d'une réunion avec les présidents des Assemblées communales et de wilaya le 20 juillet, Benmbarek a renforcé ces mesures en appelant au gel des adhésions et au renvoi devant la commission de discipline de tout élu ayant contrevenu à ces instructions.

Le FLN se félicite des mesures judiciaires prises contre les comportements répréhensibles observés. Il se désavoue de tout élu impliqué dans ces pratiques «corrompues», affirmant son engagement envers des élections transparentes et équitables. Le parti appelle les autorités judiciaires à punir «sévèrement» les responsables et à garantir le «strict» respect des lois électo-

rales. Les deux partis, le Front El Moustakbel et le FLN, réitérent leur soutien aux efforts pour garantir des élections présidentielles menées dans un climat de calme et d'intégrité.

Ils encouragent les citoyens et les institutions à rester vigilants et à coopérer pour assurer un processus électoral juste et transparent. À l'approche de cette échéance cruciale, le message est clair : les pratiques de corruption et les manipulations politiques n'ont pas leur place dans le système démocratique. Le Front El Moustakbel et le FLN affirment leur détermination à protéger les acquis de la nation et à défendre l'intégrité du processus électoral.

Oumssia B.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

Le Chef de l'Etat préside la cérémonie

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP). Le président de la République est arrivé un peu plus tôt au Cercle national de l'Armée où il a été accueilli par le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha. Après avoir écouté l'hymne national, le président de la République a passé en revue différentes formations militaires, qui lui ont rendu les honneurs, avant de saluer des officiers supérieurs de l'ANP. Le président de la République a été accueilli à son arrivée au Cercle national de l'Armée par le Chef d'Etat-Major

de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha. La Journée nationale de l'Armée nationale populaire, célébrée le 4 août, a été instituée par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance du rôle prépondérant de l'institution militaire dans le processus d'édification du pays et dans la préservation de l'unité et de la souveraineté nationales.

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'ANP, a réaffirmé l'engagement de l'Armée nationale populaire, «digne héritière de l'ALN à accomplir sans relâche, avec compétence, engagement et dévouement ses missions constitutionnelles». Dans un message de vœux adressé aux officiers, sous-officiers, hommes de rang et personnels

civils relevant de l'Armée nationale populaire à l'occasion de la Journée nationale de l'ANP, Saïd Chanegriha, a assuré que «l'ANP a toujours été consciente des défis à relever, et ce, sur tous les plans. à commencer par le terrorisme, le crime organisé, les conflits armés et les différends frontaliers», a-t-il précisé. Le général d'Armée Saïd Chanegriha a également mis en évidence le rôle de l'ANP dans l'édification de manière générale de l'Algérie nouvelle qui «est sur la bonne voie». Le chef d'Etat-Major de l'ANP n'a pas manqué par ailleurs de rappeler toute la symbolique de la journée du 4 août, instituée, depuis 2022, Journée nationale de l'ANP par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. Elle vient en effet en reconnaissance au rôle



de l'ANP qui a accompagné les développements importants qu'a connus l'Algérie ces dernières années sur tous les plans. Digne héritière de l'ALN, l'ANP joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans cet important édifice, comme l'a souligné le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationa-

le, lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale en mai dernier, en affirmant que «la préservation de la souveraineté nationale repose sur une armée forte et redoutable et sur une économie développée», indiquant que «l'Armée nationale populaire est forte et se renforcera davantage » pour préserver cette souveraineté.

DOUCHE FROIDE POUR LE MAROC

L'ONU rappelle le statut du Sahara occidental

«Les efforts des Nations unies concernant la résolution du conflit au Sahara occidental se poursuivront conformément aux résolutions du Conseil de sécurité», a indiqué Stéphane Dujarric dans des déclarations faites aux médias mardi à New-York.

En tant qu'ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental est inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes de la commission des Nations unies «des politiques spéciales et de décolonisation». Outre son inscription à la commission onusienne dite aussi C24, la question sahraouie est aussi posée au Conseil de sécurité et est prise en charge par la mission onusienne Minurso, dont l'objectif est l'organisation d'un référendum d'autodétermination et par un Envoyé personnel du SG de l'ONU dont la mission est d'aboutir à une solution politique qui prenne en compte le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a rappelé le chef de la diplomatie algérienne lors de sa conférence de presse. Le SG de l'ONU, Antonio Guterres a remis au Conseil de sécurité son rapport de 5 pages sur le Sahara Occidental. «Fin

février 2024, pour réduire les tensions sur le terrain, mon représentant spécial pour le Sahara occidental et Chef de la MINURSO et le Commandant de la Force ont écrit aux deux parties pour proposer une cessation des hostilités pendant le mois sacré du ramadan». L'Armée royale marocaine a répondu le 26 février 2024 et redit son engagement à respecter le cessez-le-feu de 1991 tout en soulignant son droit de réagir face aux agissements du Front Polisario. Dans une lettre adressée à mon représentant spécial et datée du 13 mars 2024, le Front Polisario a estimé que, «si l'on ne s'attaquait pas aux causes profondes de la rupture du cessez-le-feu de 1991, une cessation des hostilités revenait à méconnaître la réalité actuelle sur le terrain». La plupart des tirs de part et d'autre du mur de sable signalés à la MINURSO par les parties étaient concentrés



dans le nord du territoire, près de Mahbas. «Durant la période considérée, la MINURSO, accompagnée de l'Armée royale marocaine, s'est rendue dans des lieux où des tirs se seraient produits à proximité du mur de sable et, dans plusieurs cas, a observé des traces de munitions de mortier explosées. Toutefois, pour des raisons de sécurité, ces visites ont souvent eu lieu plusieurs jours après les faits présumés, si bien qu'il a été difficile de déterminer de façon concluante ce qui s'était passé. Une enquête de la MINURSO a établi que, le 29 octobre, des roquettes explo-

sives en provenance de l'est avaient touché une zone habitée par des civils à Smara. Une personne aurait été tuée et trois autres blessées». La MINURSO a continué de noter les informations faisant état de frappes menées par l'Armée royale marocaine à l'aide de drones aériens à l'est du mur de sable et a pu mener des enquêtes sur les lieux présumés en diverses occasions. Dans certains cas, les médias ont rapporté que les frappes aériennes avaient fait des victimes civiles. La MINURSO a constaté à plusieurs reprises qu'il y avait eu des victimes». «Au regard du droit

international, il est carrément question de terrorisme d'Etat déployé par le Maroc, et dont il devra rendre compte un jour». Par ailleurs, ce court passage à lui seul permet de mettre en exergue l'hypocrisie et les louvoisements du Makhzen, face auxquels le front Polisario oppose une détermination absolument inébranlable. Ce rapport, qui reconnaît la reprise du conflit armé, met en exergue les difficultés dans lesquelles se trouvent les FAR (forces armées royales) de l'armée d'occupation marocaine. D'où, leur demande de revenir au cessez-le-feu de 1991.

FRANÇOIS DUBUISSON, PROFESSEUR EN DROIT INTERNATIONAL À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

«Le soutien de Paris est en porte à faux avec la jurisprudence de la CJUE»

Le soutien apporté par Paris au préten- du plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental se trouve «en porte à faux» avec la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), estime le professeur en droit international à l'université de Bruxelles, François Dubuisson qui rappelle que toutes les juridictions internationales s'accordent sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

«Le Sahara occidental est un territoire autonome au regard des Nations-unies, c'est à dire que c'est un territoire qui a le droit à l'autodétermination», a affirmé Dubuisson dans une déclaration à la presse.

A ce titre, il a souligné que «le peuple sahraoui peut déterminer son propre sort, (et) qu'il a été décidé qu'il pouvait le faire au terme d'un référendum», rap-

pelant que «toute une série de juridictions internationales se sont prononcées en ce sens». Il a notamment évoqué la Cour internationale de justice (CIJ) qui «dans un avis de 1975 avait établi que le Maroc n'avait pas la souveraineté sur ce territoire et que c'était bien un territoire non autonome auquel s'appliquait le droit à l'autodétermination».

Cette position, a-t-il poursuivi, «a encore été confirmée par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) le -22 septembre 2022- et par la CJUE», faisant savoir que cette Cour européenne va se prononcer probablement dans les prochaines semaines sur divers accords économiques UE/Maroc» étendus illégalement au Sahara occidental occupé.

Pour rappel, en septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne (UE) avait

statué en faveur du Front Polisario, soulignant que l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc a été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental. Les Conseil et Commission européens avaient introduit un recours en appel en décembre de la même année.

Cet accord, d'une validité de 4 ans et arrivé à terme en juillet 2023, fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire devant la Cour de justice de l'UE (CJUE) dont le verdict est attendu au courant de cette année. «En première instance, le tribunal avait annulé ces accords en considérant que l'UE ne pouvait pas passer des accords avec le Maroc portant sur le Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui», a-t-il rappelé. Répondant à une question sur l'illégalité de la présence marocaine au Sahara occidental, Dubuisson a expliqué

que «le Conseil de sécurité avait condamné la marche verte qui avait été organisée par le pouvoir marocain», en 1975. «Par la suite, la Cour africaine des droits de l'homme avait indiqué très clairement que l'occupation marocaine était illégale et contraire au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui», a-t-il ajouté.

Le professeur en droit international a, en outre, souligné que «les juridictions européennes ont été dans le même sens en considérant que le territoire du Sahara occidental n'appartient pas au Maroc et que dès lors il n'est pas possible de passer un accord avec ce pays qui porterait sur le Sahara occidental sans obtenir le consentement préalable du peuple du Sahara occidental, ce qui passe très certainement par un accord avec le Front Polisario».

APRÈS UNE ALLUSION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

L'Île-Saint-Denis ferme le stand du Maroc dans Station Afrique

Le maire de L'île-Saint-Denis a annoncé la fermeture du stand du Maroc dans Station Afrique, un lieu de célébration durant les Jeux olympiques et paralympiques, après qu'une chanteuse marocaine ait tenu des propos «politique» liés au Sahara occidental, «contrevenant ainsi aux règles de neutralité fixées dans la convention signée par tous les pays. Depuis le 20 juillet 2024, de nombreux pays y sont représentés, proposant tous les jours des activités et des concerts. La ville de L'île-Saint-Denis a ainsi réussi à réunir l'ensemble des pays sur un principe de neutralité, de respect réciproque et d'interdiction totale de positionnement sur la politique internationale pouvant heurter les participants de ce beau projet collectif», indique la ville de l'île-Saint-

Denis dans un communiqué publié samedi dernier. «C'est par conséquent et avec grand regret que la ville de L'île-Saint-Denis a dû, vendredi, signifier à la représentante du Maroc, la fin de la convention d'occupation qui liait notre ville à l'ambassade du Maroc dans le cadre de Station Afrique (située à L'île-Saint-Denis)», a ajouté la même source. Et de préciser: «Les engagements de neutralité, l'esprit d'unité et de concorde pour lesquels l'ensemble des participants ont mis tant d'efforts ces derniers mois afin de faire de Station Afrique une réussite que nous constatons chaque jour, a été gravement remise en question jeudi soir dernier, lors de la soirée en l'honneur du Maroc. La chanteuse Saida Charaf a ainsi, à deux reprises, annoncé devant

le public que le Sahara occidental est marocain, merci président Macron», en référence au soutien apporté récemment par Paris au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental. «Ces interventions politiques contreviennent ainsi aux règles de neutralité fixées dans la convention signée par tous les pays, alors même que plusieurs réunions préparatoires avaient été réalisées en amont avec les représentants du Royaume du Maroc pour demander qu'aucune allusion sur la situation ne soit faite par les intervenants et artistes de la soirée pour garantir la meilleure entente entre les peuples, ce dont ils avaient totalement convenu», a tenu à souligner également la ville française, dans son communiqué. «Le

maire de L'île-Saint-Denis a dû personnellement intervenir pendant le concert de l'artiste marocaine pour rappeler l'esprit de neutralité, d'unité et de fraternité de Station Afrique. Il a alors été hué par une partie du public qui scandait que le Sahara (occidental) est marocain. A aucun moment les représentants officiels du Maroc présents ne sont intervenus, ni pendant ni après le concert, pour affirmer que ce n'était pas le lieu, s'excuser de la situation et réaffirmer les engagements pris», s'est indignée la ville. «Par la suite, aucune excuse du consulat ou de l'ambassade n'a été formulée auprès de la mairie dans les 36h qui ont suivi l'événement», a-t-elle déploré. «Pour garantir la bonne entente entre les peuples et la réussite du pro-

jet, l'engagement de la ville de L'île-Saint-Denis s'est traduit à travers une convention avec chaque pays. Ainsi, quiconque vient rompre la neutralité pendant Station Afrique s'en exclut de fait», a-t-elle tenu à préciser. Et d'ajouter dans ce contexte: «Nous regrettons très sincèrement cette situation mais nous y sommes contraints pour garantir l'égalité et l'équité entre les participants et veiller à la meilleure entente entre les pays pour la suite de Station Afrique. En conclusion, la ville de L'île-Saint-Denis refuse de se positionner de quelque façon que ce soit dans un débat politique international. Il ne s'agit ici que de veiller à la bonne harmonie entre les peuples durant Station Afrique», a conclu la ville dans son communiqué.

BLOCAGES CHRONIQUES AU NIVEAU DE CERTAINES APC

La coalition présidentielle débloque les compteurs



Incapables de trouver une issue rapide et se mettre au service de la cité, certaines APC, issues des dernières élections locales, souffrent d'un blocage total après s'être fourvoyées dans de petits calculs politiques et des considérations partisans, pénalisant, par voie de conséquence, et la commune et les citoyens. Pour débloquer ces situations, un comité national composé de représentants des partis politiques, le FLN, le RND et Al Moustakbal, a fait un travail de proximité, notamment dans les wilayas où ils se trouvent majoritaires, et le résultat est que plu-

sieurs APC ont repris le travail. Le ministère de l'Intérieur a été saisi par ces mêmes partis de la situation actuelle de certaines APC. Le comité des partis, qui a suspendu temporairement ses travaux pour la présidentielle, a pour mission de répertorier les cas de blocage enregistrés au niveau de certaines communes du pays, et les traiter dans le cadre de la coordination et de la coopération entre ces partis afin de servir l'intérêt du citoyen et de contribuer à la promotion du développement local conformément aux grandes orientations des pouvoirs publics.

CELA S'EST PASSÉ LE 3 AOÛT À ILLIZI

Un avion de la Tassili Airlines perd un pneu au décollage

La deuxième compagnie aérienne nationale a enregistré un incident qui a touché l'un de ses avions, dans la wilaya d'Illizi, notamment au niveau de l'aérodrome de Rhourde Nouss, près du champ gazier du même nom, a annoncé la compagnie dans un communiqué publié samedi dernier. Plus de mal que de peur, l'avion en question, un bombardier Dash8-Q400 a perdu un de ses pneus, lors de l'opération de décollage, à l'aérodrome de Rhourde Nouss, annonce la compagnie. Les faits sont survenus le samedi 3 août 2024, à Illizi, le pneu de l'avion en question a éclaté, lors du décollage de l'avion, précise la compagnie, qui ne fait état d'aucune

perte matérielle ou humaine, suite à cet accident. Par ailleurs, le transporteur aérien rassure que l'avion en question a subi les réparations nécessaires et a pu décoller le plus normalement possible. Cependant, Tassili Airlines n'a pas précisé les causes de cet incident, ni la destination de l'avion, ni le nombre de passagers qui étaient à bord. Pour rappel, la deuxième compagnie aérienne, détient une flotte de 12 appareils, d'une capacité totale entre 37 et 150 passagers à bord. Ces avions sont principalement de type Boeing 737-800 et Bombardier Q400 et Q200. Ce genre d'accident est très fréquent dans ce domaine.

IL A BLACKLISTÉ DES PARTENAIRES POLITIQUES ET SIGNATAIRES DES ACCORDS D'ALGER DE 2015

Comment le colonel Goïta s'est fourvoyé dans des mauvais choix

Le sanglant épisode de Tin-Zaouatine aura été fatal pour Bamako : les FaMa et Wagner en sont sortis diminués, humiliés et traînés dans le sable. Koulouba peut s'en mordre les doigts. De mauvaise décision en mauvais choix, le colonel Assimi Goïta s'est fourvoyé dans une politique contre-productive, dont un des (mauvais) choix clés aura été de blacklister certains chefs de la Coordination des mouvements de l'Azawad, pourtant partenaires politiques et signataires des Accords d'Alger de 2015. Six chefs ont été ainsi mis dans la liste des terroristes, c'est-à-dire des hommes à abattre. Les six hommes ont ceci de différent que quatre d'entre eux étaient partie prenante des accords d'Alger. En faisant cet amalgame, le message de Koulouba est d'assimiler les chefs du Cadre stra-



tégique permanent et ceux de la Coordination des mouvements de l'Azawad à Al Qaïda et Daesh, les deux groupes terroristes présents au Nord-Mali. Les quatre cadres visés sont Alghabass Ag Intalla, Bilal Ag Acherif, Fahad Ag Almahmoud et Achafagui Ag Bouhada, des chefs de la rébellion du Nord-Mali qui a repris les armes

contre le pouvoir central malien en 2023. Le décret présente ces derniers comme membres ou alliés du groupe Nosrat. Les incidences concrètes du gel de leurs avoirs ne sont pas claires pour l'instant, mais la symbolique et l'amalgame sont dangereux, politiquement et au plan sécuritaire.

GUERRE ÉLECTRONIQUE

La tyrannie des géants du web et des réseaux sociaux



Depuis le début de la guerre à Gaza, nous observons une surenchère de la

répression qui s'abat sur toute critique qui cible les auteurs du génocide à Gaza, au point d'arriver, début avril, à ne pouvoir rédiger un mot qui les pointe directement. De nouvelles lignes rouges ont été tracées par Internet au profit de l'entité sioniste, consacrant de ce fait, la tyrannie des géants du web et des réseaux sociaux au niveau planétaire. Messenger, Instagram et WhatsApp appartiennent en fait à un autre réseau social : Facebook. Plus exactement, à sa société mère qui se nomme Méta et qui regroupe désormais les 4 plateformes (Instagram ayant été racheté en 2012 et WhatsApp en 2014). Il est temps d'engager une réflexion sur l'urgence de créer un espace médiatique virtuel algérien, à l'exemple de VK, qui, basé en Russie, a réussi à y faire adhérer la crème de l'élite mondiale et altermondialiste.

«ON NE M'A PAS PAYÉ !»

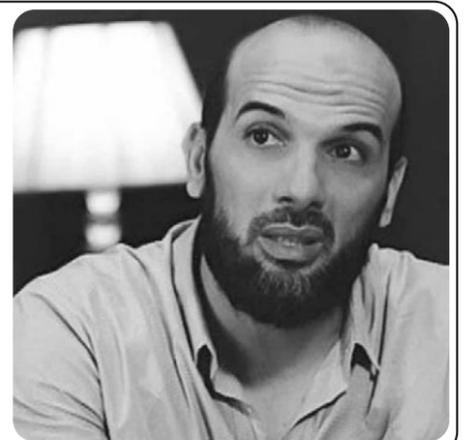
Achiou lâche une bombe

L'ancien joueur de l'USM Alger, Hocine Achiou, a récemment levé le voile sur une période difficile de sa carrière, marquée par des complications financières lors de son passage en Suisse.

Dans une déclaration poignante, Achiou, qui a brillé sous les couleurs de l'USMA, a révélé les défis qu'il a rencontrés après son départ du club algérois. «Quand j'ai quitté l'USMA pour la Suisse, mon téléphone ne cessait de sonner, avec des demandes de retour au club. En Suisse,

j'ai été confronté à des problèmes majeurs», explique-t-il. L'ancien joueur a dû faire face à des difficultés avec les agents qui géraient son contrat. Selon Achiou, ces agents ont non seulement omis de le payer correctement, mais ils ont également pris sa prime de signature. «Heureusement, j'avais décidé de signer seulement pour une année. Mon salaire était divisé en deux parties. Cependant, au cours des six derniers mois, on m'a prélevé une somme de 60.000 francs

suisse, et les 100.000 francs de la prime de signature ne m'ont jamais été versés», confia-t-il avec amertume. Malgré une performance remarquable et un statut de star au sein de son équipe en Suisse, Achiou a vu ses attentes déçues. Ce témoignage met en lumière les réalités parfois difficiles auxquelles sont confrontés les footballeurs lorsqu'ils évoluent à l'international, soulignant l'importance de la transparence et de la fiabilité dans les contrats sportifs.



L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN
redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROMOTION AU GRADE DE PROFESSEUR UNIVERSITAIRE

Les nouveaux critères d'évaluation approuvés

La version finale de la révision des critères de la grille d'évaluation pour la promotion au grade de professeur dans l'enseignement supérieur a été approuvée par la commission nationale, en tenant compte des doléances des enseignants, a indiqué Abdelhafid Milat, président du Conseil national de l'enseignement supérieur (CNES)...



Milat a affirmé que cette décision, prise à l'issue de la dernière réunion de la commission, en concertation avec les représentants des partenaires sociaux et du ministère de l'Enseignement supérieur, représente une avancée significative pour le secteur, en tenant compte des évolutions récentes dans l'environnement académique et scientifique. Il a relevé que ces nouveaux critères visent à équilibrer les exigences académiques avec les réalités du terrain, tout en offrant des perspectives d'amélioration pour les enseignants et les institutions universitaires. Le président du CNES a précisé que les nouveaux critères entreront en vigueur dans un délai de quatre ans, dès la signature prochaine du décret par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il a expliqué que cette période transitoire permettrait aux enseignants désireux de déposer leurs candidatures de préparer leurs dossiers. Milat a tenu à mettre en exergue le fait que les récentes discussions au sein de la commission ont permis de prendre en compte les nombreuses doléances des enseignants. C'est ce qui a contribué,

selon lui, à apporter des ajustements visant à améliorer l'équité et la pertinence des critères d'évaluation, tout en respectant les exigences de l'excellence académique. Il a souligné que «la nouvelle grille entend répondre aux besoins à la fois des enseignants et des institutions universitaires, en apportant des changements significatifs dans la façon dont les critères de promotion sont appliqués». L'une des modifications majeures de cette nouvelle grille d'évaluation concerne la suppression du critère d'encadrement des thèses de doctorat, considéré comme un obstacle majeur dans la précédente grille de notation. Milat a précisé que «ce critère, qui avait suscité des critiques parmi les enseignants, a été suspendu et ne sera pas inclus dans la nouvelle grille d'évaluation, en vigueur jusqu'à la mise en place des nouveaux critères». Il a ajouté que cette décision a été prise après des consultations approfondies avec le ministère, dans le but d'élaborer une grille plus respectueuse des intérêts des enseignants et de la valeur des diplômes. L'autre nouveauté est le remplacement de l'encadrement des mémoires de master

par des mémoires de fin d'étude de cinquième année, équivalents au master. Cette réforme vise à alléger les exigences imposées aux enseignants, qui ne seront plus obligés d'encadrer des mémoires dans des établissements où ils ne sont pas affiliés. Ce changement est perçu comme un moyen de réduire les contraintes liées à l'encadrement académique et de concentrer les efforts sur les missions de recherche et d'enseignement au sein de leur propre institution. Par ailleurs, les revues de rang «C dans les sciences humaines et sociales seront maintenues dans la grille d'évaluation. Milat a précisé que le nombre limité de revues de

rang B dans ces domaines compliquerait les possibilités de publication et, par conséquent, la promotion des enseignants. Il a, en outre, souligné l'importance de promouvoir les revues de rang C pour les faire évoluer vers le rang B et de créer un environnement favorable à cette transition.

Il convient de noter qu'à l'issue de la dernière réunion de la commission, il a été décidé d'organiser deux sessions annuelles de promotion au grade de professeur. La première à la fin du mois de novembre et l'autre à la fin du mois de mai. Par ailleurs, le président du CNES a également révélé qu'un accord de principe a été conclu avec la

tutelle pour le perfectionnement de la maîtrise de l'anglais, à travers l'organisation de stages à l'étranger, destinés à améliorer le niveau d'anglais des enseignants, particulièrement dans les disciplines techniques et scientifiques. Pour concrétiser cette approche, le ministère étudie actuellement les conditions et modalités de ces formations, qui visent à familiariser les enseignants avec les laboratoires de recherche et les méthodes d'enseignement en langue anglaise. Ces stages permettront de soutenir les enseignants et d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les spécialités techniques et scientifiques.

20 000 EUROS LE VOYAGE VERS L'INCONNU

Un réseau de passeurs de migrants algériens démantelé à Madrid



L'Europe continue de séduire les jeunes Algériens et ces derniers sont prêts à tout, même à risquer leur vie, pour mettre les pieds à l'autre rive de la Méditerranée. Pour des prix exorbitants, des réseaux spécialisés dans l'émigration clandestine organisent des voyages risqués vers l'inconnu, avec seule garantie une embarcation de fortune. Le 2 août dernier, la police espagnole a démantelé, à Madrid, un réseau criminel spécialisé dans l'émigration clandestine de harraga algériens et syriens, depuis les côtes ouest de l'Algérie. En effet, la police espagnole a démantelé un réseau criminel, dans la région de Madrid, qui fait passer des milliers d'Algériens et de ressortissants syriens, en Espagne, avant de les emmener dans d'autres pays d'Europe en contrepartie d'une somme allant jusqu'à 20.000 euros par personne. Selon le communiqué de la police, ce réseau, composé de 21 personnes, est responsable de l'entrée illégale, en Espagne, de plus de 750 Syriens et de plus de 250 Algériens, grâce à des embarcations rapides affrétées depuis l'Algérie.

L'agence Europol a pris part de l'opération qui a permis d'arrêter 21 passeurs, en Andalousie, où arrivaient les bateaux chargés de migrants clandestins. Ces derniers sont logés dans des conditions insalubres, notamment dans des appartements appartenant à ce réseau criminel. Par ailleurs, la police espagnole précise que le groupe criminel disposait d'une filiale à Oran, en Algérie, chargée d'organiser des envois de migrants sur des embarcations rapides, qui étaient surchargées et sans aucun moyen de sécurité. Ces harraga arrivaient de nuit sur les côtes espagnoles. Notamment, dans des zones difficiles d'accès et loin des centres urbains. Le réseau se charge de les transporter, par la suite, vers Madrid. Ils leur fournissent des passeports et des billets pour rejoindre d'autres pays d'Europe, ou les acheminent par voie terrestre vers d'autres destinations. Avec ce plan, l'organisation pourrait gagner jusqu'à 1.5 million d'euros, juste grâce à l'organisation de ces voyages clandestins entre les côtes ouest algériennes et l'Espagne.

TOP 5 DE LA RESTAURATION AÉRIENNE EN 2024

Air Algérie parmi les meilleures compagnies

Le choix de la compagnie aérienne pour effectuer son prochain voyage dépend de plusieurs facteurs. Le service de restauration à bord semble être un critère déterminant, à prendre en considération avant de réserver son billet de voyage. Le célèbre comparateur de prix Moneysupermarket a dévoilé une récente étude mettant en lumière les compagnies aériennes qui offrent les meilleurs services de restauration à bord.

Au fil du temps, les compagnies aériennes investissent sur des chefs cuisiniers de haut niveau pour concevoir des plats de qualité pour leurs passagers. Des menus sont alors élaborés pour

changer la perception de la nourriture dans les avions. Mais, quelles sont les compagnies les plus savoureuses en matière de restauration aérienne ? Pour répondre à cette question, l'équipe assurance voyage de Moneysupermarket a analysé plus de 27.000 commentaires sur 100 compagnies aériennes, y compris sur les repas à bord en classe économique et en classe affaires.

Dans le classement des compagnies aériennes pour les repas en vol, Kuwait Airways remporte le premier titre, avec un score 8.58 points accordés à ses repas savoureux. En deuxième position arrive Oman Air, suivie par Middle East Airlines,

en troisième place du Podium. La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, figure aussi parmi les meilleurs de la restauration aérienne et arrive en 4^e place de cette liste, avec un score de 8.16. Ce top 5 se complète par Air Baltic, qui a obtenu la moyenne de 8.03. Par ailleurs, dans la catégorie des meilleurs repas servis en classe économique, Air Algérie (7.9) trône en première position et remporte le titre de la meilleure compagnie en classe économique, grâce à l'efficacité et la diversification de son offre culinaire. Ce classement se poursuit avec la compagnie roumaine Tarom (7,8), Turkish Airlines (7,6), Aegean Airlines (7,6), Emi-

rates (7,5) et Etihad (7,5), qui ont toutes obtenu de bonnes notes de la part des passagers.

Une distinction qui vient récompenser les progrès notables de la compagnie aérienne nationale. L'amélioration du service de la restauration à bord s'inscrit dans une stratégie globale d'Air Algérie pour fidéliser sa clientèle, un point important pour l'image de ce transporteur aérien.

Air Algérie poursuit ses efforts pour maintenir le niveau supérieur de ses repas et proposer une gamme plus variée, sur mesure et adéquate aux profils de ses voyageurs.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Plus de 230 000 nouvelles exploitations agricoles

Les résultats préliminaires du troisième Recensement général de l'agriculture (RGA) font ressortir plus de 230.000 nouvelles exploitations agricoles par rapport au précédent recensement réalisé en 2001, indique un responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural...



Les résultats préliminaires du RGA (19 mai-27 juillet) révèlent une expansion de l'activité agricole avec plus de 230.000 nouvelles exploitations agricoles, a précisé le directeur des systèmes d'information, des statistiques et de la prospective au ministère, Mohamed Tifouri, dans une déclaration à l'APS, saluant «la forte participation» des agriculteurs et des éleveurs conscients des avantages qu'ils tireront de ce recensement. Selon lui, cette augmentation de l'activité agricole «est le fruit du processus de mise en valeur des terres et de l'émergence de nouvelles zones d'activité agricole». Les données collectées «nous donneront une image réelle de la structuration des exploitations agricoles, à travers laquelle nous élaborerons des programmes de développement propres au secteur agricole», a expliqué Tifouri, précisant que l'analyse des données collectées et introduites dans la plateforme numérique du ministère de l'Agriculture «permettra de déterminer de manière précise la superficie du foncier agricole, le nombre du cheptel». Concer-

nant la date de publication des résultats du RGA 2024, le responsable a assuré que le processus d'analyse de la masse de données collectées «va bon train».

«Nous prendrons le temps qu'il faut pour analyser les éléments recueillis minutieusement, notre objectif étant d'obtenir des données précises à même d'aider à la prise de décisions éclairées dans ce secteur vital et stratégique, deuxième contributeur au PIB après le secteur des hydrocarbures», a-t-il soutenu. Et d'ajouter que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a partagé la base de données avec les différents secteurs concernés, dans le cadre de la synergie intersectorielle pour atteindre les objectifs fixés en matière de renforcement de la sécurité alimentaire. L'intervenant a, par ailleurs, fait savoir que le Recensement général de l'agriculture avait permis aux équipes engagées dans l'opération de bénéficier d'une formation théorique et pratique et de parfaire leurs connaissances en

matière d'activité agricole. De nouvelles modifications ont été apportées aux modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme, axées principalement sur la numérisation des demandes et le renforcement de la sécurité des bâtiments, et ce en vertu d'un décret exécutif publié dans le journal officiel n° 51. Il s'agit du décret exécutif n° 24-247 signé le 23 juillet dernier par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, et qui permet le dépôt du dossier de la demande d'acte d'urbanisme en format papier ou via une plateforme numérique créée auprès du ministère chargé des collectivités locales. Il est procédé à l'instruction de l'acte d'urbanisme et sa délivrance suivant la forme de dépôt effectuée par le demandeur (numérique/papier), selon ce nouveau texte soulignant que la plateforme numérique des actes d'urbanisme est tenue et gérée par les services du ministère chargé des collectivités locales. Celle-ci procédera à une concertation avec les services

chargés de l'urbanisme pour leur permettre l'accès.

DES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX MODALITÉS D'INSTRUCTION ET DE DÉLIVRANCE DES ACTES D'URBANISME

Concernant les documents exigés pour l'obtention de l'acte, outre le dossier administratif et celui d'architecture, le demandeur doit présenter un dossier technique comprenant notamment les vues en plans des structures à une échelle appropriée qui doivent obligatoirement être visées par l'organisme national de contrôle technique habilité pour les équipements, les constructions à usage d'habitation collective ou les constructions recevant du public.

En sus, le demandeur doit présenter un procès-verbal constatant la vulnérabilité du site doit être rempli par l'architecte et l'ingénieur en génie civil qui ont préparé le dossier de demande de permis de construire.

Le dossier technique doit également comprendre d'autres

documents lorsqu'il s'agit de projets de construction présentant un risque pour l'environnement immédiat. Dans ce cadre, il est exigé d'inclure une étude de stabilité du site, des constructions et des infrastructures voisines, fondée sur une étude du sol et validée par l'organisme national de contrôle technique habilité, ainsi qu'un descriptif de la méthodologie des travaux de terrassement et des ouvrages, accompagné d'un planning des différentes phases d'intervention. Selon le même texte, le permis de construire est délivré par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville lorsqu'il s'agit des projets d'investissement industriel et touristique et les projets d'équipements publics ou privés d'intérêt national, les ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie et d'eau, implantés sur le territoire de deux ou de plusieurs wilayas. Dans ces cas, l'instruction de la demande se fait au niveau du guichet unique de la wilaya. La délivrance du permis de construire est de la compétence du wali pour les projets d'investissement industriel, touristique et les projets d'équipements publics ou privés d'intérêt local en raison, notamment de leur nature, taille et envergure, les projets d'habitat collectif ou individuel de plus de 200 logements, les travaux, constructions et installations réalisés pour le compte de représentations d'Etats étrangers ou d'organisations internationales, les ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie et d'eau sur le territoire de la wilaya.

LOI DE FINANCES 2025

Les préparatifs en marche

Les responsables du secteur se penchent actuellement sur le projet de loi de finances 2025. Ce dossier a fait l'objet d'une réunion de coordination ce 1er août entre le ministre des Finances, Laaziz Fait, avec les DG et les chefs des structures centrales du ministère, en présence du directeur général de l'Office national des statistiques (ONS) revenu dans le giron du ministère des Finances depuis quelques semaines. Selon un communiqué rendu public à cet effet, la réunion a également porté sur la mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance (CoP) au titre de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité.

(DGTC). Saisissant cette occasion, le premier responsable du secteur a mis l'accent sur «la nécessité d'adopter une approche inclusive et participative», impliquant toutes les parties prenantes, dans l'objectif, selon la même source, de poursuivre les réformes structurelles, renforcer la résilience économique et améliorer la gouvernance des finances publiques. D'où le recours au CoP dont le bilan a été dressé lors de cette rencontre, durant laquelle Laaziz Fait n'a pas manqué de souligner son rôle dans «l'amélioration de l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques», comme indiqué dans le communiqué. Dans ce cadre, le DG du Trésor et de la

Comptabilité a présenté un exposé détaillé sur la mise en œuvre du CoP pour le premier semestre 2024.

Le bilan en question fait ressortir, selon la même source, «des avancées significatives» dans la réalisation des objectifs stratégiques retenus pour cette année. Les efforts sont appelés à être maintenus en collaboration entre la DGTC et la

Direction générale du budget (DGB), notamment au niveau régional via l'organisation d'actions communes de sensibilisation et de formation sur les différentes dispositions, a exhorté le ministre des Finances. Sur un autre plan, le ministre a souligné la nécessité d'accompagner les exportateurs pour diversifier l'économie nationale et renforcer la posi-

tion du pays sur les marchés internationaux. Il a, dans ce sillage, plaidé pour «des mesures spécifiques» de soutien aux exportateurs. Le chef de l'Etat, faut-il le rappeler, s'est fixé comme objectif d'atteindre les 29 milliards de dollars d'exportation d'ici 2030. L'implication de tous les secteurs est dans ce sens fortement attendue.

PLACÉE SOUS LA TUTELLE DU MINISTRE DE L'HABITAT

Création de l'Agence nationale de réalisation des investissements en équipement

Un décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de réalisation des investissements en équipement (ANRIE), a été publié au Journal officiel n° 51. Placée sous la tutelle du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, cette agence est maître d'ouvrage délégué, chargée de gérer et de conduire, au nom de l'Etat et pour son compte, «toutes les opérations concourant aux études, au suivi et à la réalisation des investissements en équipement inscrits à l'indicatif du ministère de l'Habitat» selon le décret 24-246 signé le 23 juillet dernier par le Premier ministre, Nadir Larbaoui. A ce titre, elle est chargée notamment de faire élaborer les études de conception, d'avant-projets et d'exécution de tous travaux liés à ses missions et d'en assurer le suivi, d'élaborer les cahiers des charges et de lancer les appels d'offres, d'assurer le suivi des réalisations et de procéder à la réception des projets d'équipements publics réalisés. De plus, l'agence est chargée de tenir un fichier des normes techniques et archi-

tecturales de construction et d'aménagement des équipements publics relevant de ses missions, d'actualiser leur contenu et de veiller à leur respect tout en promouvant l'utilisation de la production nationale dans l'ensemble du processus d'étude, de construction, d'équipement et d'entretien à chaque fois qu'il s'avère nécessaire et adapté au fonctionnement du projet. Selon le texte, l'ANRIE est dirigée par un directeur général, et administrée par un Conseil d'administration dont la présidence est assurée par le représentant du ministre de l'Habitat. Outre la dotation initiale octroyée dans le cadre de la réglementation en vigueur, le budget de l'agence en matière de recette comprend notamment les rémunérations liées à la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée par l'Etat, les produits des prestations liées à son objet, ainsi que les rémunérations des sujétions de service public mises à la charge de l'agence. Sur ce point, le décret inclut un cahier des charges de sujétions de service public de l'ANRIE.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE TOLGA
COMMUNE DE TOLGA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° D'IDENTIFICATION FISCALE / 095607219105234

Conformément aux dispositions de la loi n° 12-23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et conformément aux dispositions de l'article N° 73 de Décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant règlementations des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'assemblée populaire de la commune de Tolga annonce à tous les soumissionnaires ayant participé à avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 07/2024 En Date Du 30/06/2024 Pour L'opération Suivant / Approvisionnement Alimentaire des Cantines scolaires pour une année (12 Mois).qu'à l'issue du jugement des offres l'approvisionnement a été attribue Provisoirement à L'entreprise Suivante :

| Opération | Fournisseur et le numéro D'identification fiscale | Montant Mini en ttc | Montant Max en ttc | Durée de fourniture | Le Point | Raison de la sélection |
|---|---|---------------------|--------------------|---------------------|----------|-----------------------------|
| Approvisionnement Alimentaire des Cantines Scolaires Pour Une Année (12 Mois) | CHERIET CHERIF Commerce de gros de produits Lié à La Nutrition Humaine NIF187070102797184 | 106 869 603,20 Da | 199 773 800,00 Da | 12 Mois | 90 Point | Offre Moins Disant Qualifié |

Remarque : Tout Soumissionnaire peut contester cette attribution Provisoire par le biais d'un recours auprès de la commission communale marchés publics dans un délai de 10 jours à partir de la date de la publication de la l'annonce au journal. Conformément à l'article 82 du du Décret présidentiel cité au-dessus comme à tous les soumissionnaires voulant su les résultats de jugement de leurs offres techniques et financiers peuvent contacter le bureau des marchés publics dans un délais maximum de trois (03) jours à compter de la date de parution de l'attribution provisoire.

L'EXPRESS DU 05/08/2024

ANEP : N° 2416025152

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DES FORETS

Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger

NIF412014001000057

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de la loi 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ainsi que les dispositions des articles 65 et 52 paragraphe 8 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction Générale des Forêts déclare que l'évaluation des offres de procédure négociée après consultation n° 01/2024 en date du 04/06/2024 portant modernisation du système de suivi des incendies de forêts pour une meilleure gestion du patrimoine forestier en lot unique dans le cadre des dépenses d'investissement 2024, fait ressortir les résultats suivants :

| Entreprise retenue | NIF | Note technique | Montant proposé en TTC DA | Montant après correction TTC DA | Délai de réalisation | OBS |
|---|----------------|----------------|---------------------------|---------------------------------|----------------------|--|
| Entreprise d'Appui au Développement du Numérique (EADN-SPA) | 00181601285705 | 376 | 598 988 383,50 | 599 345 385,10 | 36 mois | Offre unique pré-qualifiée techniquement |

Les soumissionnaires intéressés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières ; sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, et ce conformément à l'article 82 du décret sus cité. Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis auprès du président de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'agriculture et du développement rural sise à l'adresse suivante :12, Boulevard colonel Amirouche Alger centre. et ce conformément à l'article 82 du même décret.

L'EXPRESS DU 05/08/2024

ANEP : N° 2416024519

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.

NIF : 41102400009010

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 80/2024

Suite au PV d'évaluation N° 29/2024 en date du 30/07/2024, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 34/2024 paru dans les quotidiennes nationales L'express en date du 01/07/2024 et ASWATE en date du 02/07/2024, Référence ANEP 2416021564 que le projet du marché de la Réalisation de 06 centres de proximité pour le stockage intermédiaire des céréales au niveau de wilaya de Blida, attribué provisoirement selon le tableau suivant :

| Lot | Entreprise | NIF | Montant | Délai | Note |
|---|---------------------|----------------------|----------------|---------|-------|
| Lot N° 01 : 04 centres de proximité à CHEBLI | SARL GTPH AOUAK | 002102090733530 | 762 838 254,50 | 08 Mois | 97,50 |
| Lot N° 02 : 02 centres de proximité à MOUZAIA | ETB BELAIDI MOHAMED | 15826520057017300000 | 495 941 603,50 | 08 Mois | 82,50 |

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

L'EXPRESS DU 05/08/2024

ANEP : N° 2416025141

The screenshot shows the L'Express website interface. At the top, there's the 'L'EXPRESS' logo and navigation tabs for 'Accueil', 'Avis', 'Vidéos', 'Photos', and 'Plus'. Below this is a section for 'L'express le quotidien' with a 'Déjà abonné(e)' button. The main content area features a 'Créer une publication' button and several news articles. One prominent article is titled 'Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères', accompanied by a photo of President Abdelmadjid Tebboune. Another article below it is 'Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie'. The bottom of the page includes a 'Transparence de la Page' section and a 'Page créée - 6 mars 2021' note.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Wilaya de Biskra

Etablissement Hospitalier Spécialise en Gynécologie, Obstétrique, Pédiatrie et Chirurgie pédiatrique de Biskra

Annonce de recrutement

L'établissement hospitalier spécialisé en gynécologie, obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique de Biskra recrute au titre de l'année 2024 pour ses différents services dans les postes suivants :

| Grade | Mode de recrutement | Conditions de participation | Nombre des postes budgétaires ouverts | Autres conditions | Observation |
|---------------------------------------|---------------------|---|---------------------------------------|-------------------|---|
| Médecin généraliste de santé publique | Concours sur titres | Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent. | 11 | Résidence Biskra | Tout dossier de candidature incomplet, ou ne remplissant pas les conditions de qualification requises, ou remis hors les délais fixés, ne sera pas retenu pour participer auxdits concours. |

- Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :
 - Une demande manuscrite de participation;
 - Une copie de la carte nationale d'identité;
 - Une copie du titre, du diplôme ou du niveau scolaire et/ou de formation;
 - Fiche de renseignements à compléter par le candidat accompagnée d'une photographie;
 - Une résidence ;
 - Une attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité en rapport avec l'emploi postulé, le cas échéant;
 - Une attestation de relevé des notes du cursus scolaire conforme à l'original;
 - Une attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise dans le cadre des dispositifs relatifs à l'aide à l'insertion professionnelle ou à l'insertion sociale des jeunes diplômés, le cas échéant;

- Durée des inscriptions et dépôt des dossiers :
 - La durée des inscriptions est fixée à quinze (15) jours ouvrables au maximum à compter du premier avis de presse écrite ou de l'affichage. Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue en mains propres à la sous-direction de l'administration des moyens de l'établissement.

L'EXPRESS DU 05/08/2024

ANEP : N° 2416025183

MOSTAGANEM

Sept actions de développement en faveur des communes de Hassiane et Aïn Nouissy

Les communes de Hassiane et Aïn Nouissy de la wilaya de Mostaganem ont bénéficié de sept nouvelles actions de développement dans divers secteurs, a-t-on appris, samedi dernier, auprès des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a inspecté, dernièrement, des projets dont ont bénéficié ces deux communes, et ce dans les domaines de l'énergie, des travaux publics, des ressources en eau et de l'éducation nationale, et a écouté les préoccupations des citoyens de ces deux collectivités. Dans ce cadre, le village de Gouara de la commune de Hassiane devrait être raccordé au réseau de gaz naturel, dans dix mois, après la réalisa-



tion d'un réseau long de 12,75 km pour une enveloppe financière de 35 millions de DA, outre

une large opération d'aménagement des routes pour un montant de 19 millions de DA, a-t-on indi-

qué. Dans le cadre du programme du développement social et économique des collectivités locales de cette année, le chemin reliant le village de Benyahi de cette commune et la route nationale n°17 sera réhabilité pour un montant de 15 millions de DA, selon les services de la wilaya. Lors de cette visite du terrain, le chef de l'exécutif de la wilaya a donné des instructions portant sur la mise en service, vers la fin du mois d'août en cours, de deux puits artésiens au niveau des villages de Benyahi et Ayache, en vue de renforcer l'alimentation des citoyens en eau potable. Le wali a inspecté dans la commune d'Aïn Nouissy le projet d'ouverture de pistes aux villages de Bel-

hadj pour un investissement de 7,8 millions de DA, où l'entreprise de réalisation s'est engagée à livrer le projet la prochaine semaine, sachant que le taux d'avancement des travaux a atteint 70%. Après avoir écouté les préoccupations des citoyens de ce village, Boudouh a instruit les responsables locaux d'effectuer le choix d'un terrain pour la réalisation de deux classes et d'un stade de proximité. Il a aussi ordonné l'achèvement du projet d'éclairage public et l'étude du budget de la commune pour le raccordement du village de Bouksara à la station de pompage d'eau en vue de renforcer l'alimentation des citoyens en eau potable, a-t-on ajouté.

TISSEMSILT

Projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits

Le secteur de la Santé sera consolidé, dans la wilaya de Tissemsilt, par un hôpital d'une capacité de 240 lits, a-t-on appris du directeur local de la Santé et de la Population (DSP), Bahaeddine Fatmi. Ce dernier, a précisé que le futur hôpital, prévu au niveau du chef-lieu de wilaya, a nécessité une allocation budgétaire évaluée à 7 milliards de DA inscrite à l'indicatif du ministère de tutelle. Le même responsable a ajouté que le chantier de réalisation de cette nouvelle infrastructure de santé a été installé par l'entreprise publique Cosider à laquelle a été confiée la concrétisation du projet pour un délai contractuel de 36 mois. Le futur hôpital disposera de nouvelles spécialités, à l'instar de la médecine nucléaire, outre celles relatives au traitement des pathologies oncologiques, a fait savoir la même source. Le DSP de Tissemsilt a, d'autre part, indiqué que les opérations affectées au profit du secteur de la Santé, inscrites dans le cadre du programme complé-

mentaire de développement au profit de cette wilaya des Hauts-plateaux du Centre-ouest du pays, ayant nécessité une allocation budgétaire cumulée évaluée à 800 millions de DA, sont actuellement en voie d'achèvement, en attendant leur réception, avant la fin de cette année. Détaillant ces opérations, le DSP a cité, notamment, celles relatives à l'aménagement de 8 polycliniques, pour une enveloppe financière globale de 150 millions de DA, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à plus de 40%. Le même responsable a, par ailleurs, fait observer que la dotation en équipements nécessaires au fonctionnement des blocs opératoires des établissements de santé publique de Tissemsilt-ville, Theniet El had et Bordj Bounaama, pour une enveloppe financière de 50 millions de DA, a été achevée, ajoutant que le secteur a également acquis, dans le même cadre, 30 ambulances pour un montant global de 390 millions de DA.

De nouvelles structures éducatives attendues à la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'Education nationale à Médéa sera renforcé à la rentrée scolaire 2024/2025 de nouvelles structures éducatives appelées à garantir de meilleures conditions de scolarisation, a-t-on appris samedi dernier, auprès des services de la wilaya. Seize groupes scolaires répartis à travers de nombreuses agglomérations urbaines et zones rurales de la wilaya seront réceptionnés et dont l'entrée en exploitation permettra de réduire la surcharge que connaissent certains établissements éducatifs, a-t-on fait savoir. Les mêmes services font part, en outre, de la réception de pas moins de 80 classes réalisées dans le cadre d'un programme d'extension des structures éducatives

du cycle primaire, auxquelles s'ajoutent treize cantines scolaires aménagées dans des écoles situées en zone rurale, a-t-on indiqué. La prochaine rentrée scolaire sera marquée également par l'entrée en fonction de cinq collèges de l'enseignement moyen et quatre autres établissements de l'enseignement secondaire, a-t-on ajouté. Par ailleurs, des instructions ont été données aux responsables des communes et du secteur de l'éducation pour terminer les travaux de réfection menées à travers de nombreuses écoles primaires avant la mi-août courant et d'achever également l'installation des nouveaux équipements acquis au profit de ces écoles, a-t-on conclu.

MÉDÉA

SKIKDA

Réception prochaine d'un projet de réhabilitation et d'équipement de 269 écoles primaires

Un projet portant sur la réhabilitation et d'équipement de 269 écoles primaires sera réceptionné dans la wilaya de Skikda avant la fin du mois d'août en cours, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya. La même source a précisé que les travaux de réhabilitation de ces établissements, répartis sur 38 communes, ont porté sur la réfection de l'étanchéité, des équipements de chauffage et des sanitaires, ainsi que sur la mise en place de mobiliers

de classes (tables et chaises), l'équipement des cantines scolaires et l'aménagement des cours extérieures. Le financement de la réhabilitation et de l'équipement de ces écoles primaires a été pris en charge à hauteur de deux (2) milliards de DA par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ont ajouté les services de la wilaya. Cette action d'envergure améliorera notablement les conditions de scolarité des élèves, a-t-on conclu de même source.

BLIDA

Lancement de projets de développement à Ouled Slama

De nombreux projets de développement ont été lancés dernièrement dans la commune d'Ouled Slama, à l'Est de Blida, a-t-on appris samedi dernier, des services de cette commune. Il s'agit notamment du lancement, en coordination avec nombre de secteurs concernés, de plusieurs chantiers relatifs à l'aménagement urbain, le bitumage des routes, le raccordement à l'eau potable et l'entretien des établissements scolaires, dans le

cadre de projets destinés à cette collectivité locale au titre de l'exercice 2024, a précisé le président de cette Assemblée populaire communales (APC), Madjid Aïssa. Le responsable a cité, entre autres, des projets d'aménagement urbain en cours au niveau de la cité Ben Ammar, la route de la Ferme Saadoun et le siège de commune d'Ouled Slama, outre le pavage des artères Frères Ouserir et Frères Mansour et l'aménagement du réseau

d'éclairage public de la route Remili et de la cité Hamoul-1, à l'entrée ouest de la commune. A cela s'ajoute le lancement des travaux de raccordement de la commune au projet de la Station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) Fouka 2 (Tipasa), devant alimenter la partie est de la wilaya de Blida, selon la même source. La même commune est également le théâtre de la réalisation d'un stade de proximité doté d'une pelouse en

gazon synthétique à la cité Hamoul-1, a fait savoir Aïssa, soulignant la disponibilité actuellement à Ouled Slama de six (6) stades de proximité, constituant une véritable bouffée d'air pour les jeunes. Il a, en outre, fait part de la destination au profit de cette commune, comptant près de 60.000 âmes, de 17 projets de raccordement au gaz et de trois autres de raccordement à l'électricité, dont les travaux sont en cours dans l'attente de leur réception prochaine". Concernant le secteur de l'éducation, la même commune a bénéficié d'une subvention financière de 700 millions de DA, destinée à la réalisation des travaux d'aménagement et rénovation de sept (7) écoles primaires, attendues à la réception à la prochaine rentrée scolaire, a ajouté. Aïssa. «Ces projets, dont la majeure partie seront réceptionnés à la prochaine rentrée sociale, sont de nature à améliorer les conditions de vie des citoyens de la commune, théâtre d'une croissance démographique soutenue», a-t-il estimé, en outre.

CONSTANTINE

Réhabilitation de 196 écoles en prévision de la prochaine rentrée scolaire

Un vaste programme portant réhabilitation de 196 écoles primaires a été lancé à Constantine en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2024-2025), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération porte essentiellement sur la réfection de l'étanchéité, le revêtement des façades et le renforcement du système de chauffage et d'électricité, a indiqué la même source précisant que les travaux de mise à niveau des écoles primaires ciblées devraient être réceptionnés avant la prochaine rentrée scolaire. Une enveloppe financière de 980 millions de DA a été

allouée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour la réalisation de cette opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant à améliorer les conditions de scolarisation des élèves. Les travaux de réhabilitation ont touché des écoles primaires des différentes communes de la wilaya, ont affirmé les services de la wilaya, précisant qu'une commission de suivi a été mobilisée pour accompagner l'opération et permettre d'assurer le bon déroulement des travaux selon les normes de qualité requises.

SANTÉ

Les effets dangereux du lissage capillaire

Selon plusieurs études scientifiques, les produits destinés au lissage capillaire, notamment à la kératine, contiendraient des composants pouvant causer des effets dangereux sur la santé...

Les spécialistes mettent en garde contre l'utilisation excessive de ces produits. Depuis quelques années, le lissage capillaire notamment à la kératine a le vent en poupe. Toutefois, l'utilisation fréquente de produits capillaires de lissage et défrisage des cheveux comporte des risques sur la santé, préviennent les spécialistes. Elle serait associée à un risque accru de cancer de l'utérus. Selon une étude menée National Institutes of Health (Instituts américains de la santé), les femmes qui utilisent des produits capillaires lissants ou défrisants présentent un risque important de cancer de l'utérus par rapport à celles qui n'en utilisent pas. Pour parvenir à ce constat, les chercheurs ont analysé les données de 33 947 participantes à l'étude Sister, âgées de 35 à 74 ans. Suivies sur près de 11 ans, les participantes devaient répondre à des questionnaires sur leur habitude de consommation de produits capillaires : produits lissants, défrisants, teintures capillaires, permanentes. Au total, 378 cas de cancer de l'utérus ont été diagnostiqués au sein de la cohorte. D'après les résultats de l'étude, publiés le 17 octobre 2022 dans le Journal of the National Cancer Institute, les participantes qui utilisaient

des produits de lissage pour les cheveux avaient un risque de développer un cancer de l'ovaire augmenté de 80 %. Quant aux femmes qui utilisaient fréquemment ces produits (à raison de 4 fois ou plus au cours de l'année précédente), elles présentaient un risque multiplié par 2,5. Selon Alexandra White, autrice principale de l'étude et directrice du groupe Environnement et épidémiologie du cancer au National Institute of Environmental Health Sciences (NIH) : «1,64 % des femmes n'ayant jamais utilisé de produits de lissage capillaire ont développé un cancer de l'utérus à l'âge de 70 ans, contre 4,05 % des utilisatrices fréquentes de ces produits». D'après les auteurs de l'étude, les produits de défrisage pourraient favoriser l'absorption des produits chimiques via des lésions ou brûlures causées sur le cuir chevelu, ou par l'utilisation conjointe de fers à lisser dont la chaleur décompose les produits chimiques. Si les chercheurs n'ont pas recolté d'informations sur les produits et les marques spécifiquement utilisés, ils ont tout de même relevé plusieurs produits chimiques qui pourraient être à l'origine de l'augmentation du risque de cancer de l'utérus. Parmi eux, on peut citer : parabènes, bisphénol



A, métaux, formaldéhyde (notamment utilisé pour les lissages brésiliens et classé comme cancérigène). «Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour reproduire nos résultats dans d'autres contextes et pour identifier les produits chimiques spécifiques à l'origine de cette association observée» conclut l'étude. Selon les spécialistes, aucun lissage n'est naturel. Même ceux qui se prétendent Vegan ou avec 100% d'ingrédients venant de la nature restent des fantaisies marketing. Un lissage contient forcé-

ment des produits chimiques. Depuis quelques années, le formol (autrefois utilisé) est strictement interdit en raison de ses risques sur la santé. Classé comme cancérigène, cette substance peut causer aussi de graves troubles lorsqu'elle est inhalée, dont notamment les maux de tête, les nausées, les vomissements, les irritations des voies respiratoires. D'autres études font état du danger du lissage capillaire pour les reins. D'après une étude française, ce soin profond visant à lisser et à faire briller la chevelure

contiendrait un composant pouvant causer des atteintes rénales sévères. Dirigée par des chercheurs français et publiée le 20 mars 2024 dans le New England Journal of Medicine, l'étude en question alerte sur l'acide glyoxylique, une substance toxique pour les reins. Les professionnels de santé ont fait état de plusieurs cas d'insuffisance rénale aiguë. Déposée sur le crâne, l'acide glyoxylique pénètre dans le sang par le cuir chevelu et serait à l'origine des différentes néphropathies.

Amel B.

SURCHARGE DES CLASSES

Quelles solutions pour la rentrée scolaire 2024/2025 ?

Les directions de l'éducation des wilayas ont récemment terminé l'évaluation des établissements scolaires des trois cycles éducatifs, en vue de la rentrée scolaire 2024/2025. Cette évaluation a permis de repérer les écoles susceptibles de faire face à une surcharge. Les responsables ont donc proposé une série de mesures pratiques pour garantir qu'un siège pédagogique soit disponible pour chaque élève, avec une échéance fixée au 31 décembre pour résoudre cette problématique. Les autorités ont alors man-

daté les responsables des services de scolarité et des examens pour organiser des réunions avec les directeurs des établissements scolaires durant le mois de juillet. Ainsi, ces rencontres avaient pour but de définir des solutions concrètes à appliquer avant et pendant la rentrée scolaire.

Les responsables ont souligné l'importance de limiter les transferts d'élèves non planifiés d'une école à une autre pour maintenir un équilibre pédagogique et éviter une répartition inégale

des élèves. Les autorités chargent les directeurs d'établissement de mettre en œuvre plusieurs actions pour réduire la surcharge des classes.

Ils prévoient d'utiliser des classes tournantes pour les cycles moyen et secondaire, et d'adopter un système de double vacation de manière limitée dans les écoles primaires. De plus, ils encouragent l'utilisation optimale des classes d'extension pour maximiser l'espace disponible. Ainsi, les efforts pour résoudre la surcharge des classes ne s'arrêteront

pas à la rentrée. Ils consacrent une période de trois mois après le début de l'année scolaire à l'inauguration et à la mise en service de nouvelles infrastructures éducatives.

Ces nouvelles installations permettront de redistribuer les élèves et de réduire la pression sur les établissements existants. Les transferts d'enseignants accompagneront ces mouvements d'élèves pour assurer une transition en douceur et maintenir la continuité pédagogique.

CANICULE

Les urgences d'Oran submergées par des cas médicaux

Les services de santé d'Oran font face à une augmentation alarmante des maladies estivales liées à la chaleur qui sévit dans la wilaya d'Oran, similaire à d'autres régions de l'Ouest, entraînant une hausse significative des cas médicaux.

Depuis le début de juillet, le service des urgences de l'hôpital 1er Novembre a enregistré plus de 78 cas d'intoxications alimentaires et 80 cas de coups de chaleur, des conditions pouvant entraîner des complications graves nécessitant une hospitalisation immédiate. Le Dr. Ali Yahiaoui, chef du service des urgences, a rapporté que le nombre de cas augmente en corrélation avec la montée des températures. Entre le 1er juillet et le 2 août, 95 cas de détresse respiratoire ont été recensés, certains nécessitant des soins intensifs. Les coups de chaleur, se manifestant par des maux de tête sévères, des nausées et des vomissements, affectent principalement les travailleurs extérieurs, les enfants et

les personnes âgées. Ainsi, les équipes médicales recommandent d'éviter les sorties entre 11h00 et 17h00, et de se protéger avec des chapeaux et des lunettes de soleil.

Les personnes atteintes de maladies chroniques, telles que le diabète et l'hypertension, sont particulièrement vulnérables en raison de l'exposition prolongée au soleil et du non-respect des mesures préventives. Le temps chaud continue de frapper différentes régions

du pays, avec des températures atteignant des niveaux extrêmes proches de 46 °C.

Cette vague de chaleur est prévue pour persister aujourd'hui, samedi. L'Office national de la météorologie (ONM) a émis une alerte de vigilance orange canicule pour plusieurs wilayas, notamment M'sila, Bejaïa, Jijel, Mila, Constantine, Skikda, Guelma, Souk-Ahras, El Tarf, et Annaba. Néanmoins, des orages, des pluies et des vents forts sont prévus

dans plusieurs wilayas. Le bulletin, qui contenait une alerte de niveau 2, précise que les orages et les pluies concernent les wilayas de Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar. Le bulletin a également émis une alerte concernant des vents forts et des tempêtes de sable dans les wilayas de Khenchela, Tébessa, El Oued, Biskra, El M'Ghair, Touggourt et Ouled Djellal. En outre, un dernier BMS a averti d'une vague de chaleur qui touchera la wilaya d'Ouargla.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

11 morts et 638 blessés durant les dernières 48 heures

Onze (11) personnes sont décédées et 638 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique un bilan de la Protection civile. Durant la même période, la Protection civile a enregistré le décès de 8 personnes par noyade dont 5

dans des plages interdites à la baignade, alors que 2317 autres ont été sauvées de noyade dont 222 évacuées vers les hôpitaux. Les secours de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'évacuation de 5 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de chauffe-bains de leur

habitation à la cité Ali Mendjeli, commune d'El Khroub (Constantine). S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 66 incendies de forêts, maquis, broussailles et arbres fruitiers à travers plusieurs wilayas du pays.

VENEZUELA

La cheffe de l'opposition manifeste pour revendiquer la victoire

La cheffe de l'opposition vénézuélienne est réapparue samedi dernier, à la tête d'une manifestation de milliers de partisans à Caracas pour contester la réélection de Nicolás Maduro, qui devant ses soutiens a affiché sa volonté de briser tout projet d'usurper le pouvoir...

Camp contre camp : moins d'une semaine après la présidentielle du 28 juillet, le pays, déjà exsangue économiquement, s'enfonce dans une nouvelle crise et se déchire, devant une communauté internationale largement impuissante. «Nous n'avons jamais été aussi forts qu'aujourd'hui» et «jamais le régime n'a été aussi faible», a lancé l'opposante en chef María Corina Machado, qui avait dit jeudi être «cachée» et craindre pour sa vie. Déclarée inéligible avant le scrutin, elle revendique la victoire de son candidat Edmundo González Urrutia, qui l'avait remplacé au pied levé et est désormais reconnu président désigné par les États-Unis et plusieurs pays d'Amérique latine. «Nous n'allons pas quitter la rue», a juré Mme Machado devant ses supporters,



entourés d'un déploiement policier discret. Acclamée aux cris de «Liberté ! Liberté !», l'opposante est arrivée sur un camion au rassemblement dans un quartier huppé de la capitale et a longuement brandi un drapeau du Venezuela devant ses partisans. Edmundo González Urrutia n'était pas présent. Sans surprise, Nicolás Maduro, héritier du leader socialiste Hugo Chávez et depuis 2013 à la tête du pays, a été proclamé vendredi réélu par l'autorité électorale pour un troisième mandat jus-

qu'en 2031. Elle l'a déclaré vainqueur avec 52 % des voix face à Edmundo González Urrutia (43 %), sans pour autant donner les résultats détaillés. Mais, selon le décompte de l'opposition, M. González a recueilli 67 % des voix. Devant ses propres partisans, réunis samedi dernier, par milliers devant le palais présidentiel au nom de la «paix nationale», Maduro n'a laissé aucune place au doute. «Personne n'imposera le scénario putschiste», a-t-il prévenu. «On n'acceptera pas, avec les lois

nationales, qu'ils essaient d'usurper à nouveau la présidence de la République», a-t-il lancé. Mais le pays aux immenses réserves pétrolières est plongé dans une crise économique sans précédent engendrée, selon les experts, par la mauvaise gestion et les sanctions américaines contre un gouvernement accusé de multiples violations des droits humains. Le chef d'État chaviste a aussi averti qu'il ne baisserait pas la garde : «Les patrouilles militaires et policières sont maintenues dans tout le Venezuela pour protéger le peuple», a-t-il annoncé. Au moins 11 civils et un militaire ont été tués, et plus de 1200 personnes arrêtées lors des manifestations spontanées qui ont éclaté dans le pays dans les deux jours qui ont suivi le scrutin. L'opposition, qui dénonce une «répression brutale», parle de 20 morts et 11 disparitions forcées. Maduro n'a de cesse de brocarder le «coup d'État» mené selon lui par les États-Unis depuis sa réélection contestée. Six pays d'Amérique latine ont déjà reconnu aussi l'élection de l'opposant : Pérou, Argentine, Uruguay, Équateur, Costa Rica et Panama. Le Nicaragua, l'un des fidèles alliés de Caracas avec la Russie et l'Iran notamment, a reconnu la victoire de Maduro.

NIGERIA

Arrestation de près de 700 manifestants

La police du Nigeria a annoncé samedi avoir arrêté près de 700 personnes lors des deux journées de manifestations contre la vie chère dans tout le pays. Les manifestations contre la hausse du coût de la vie et la mauvaise gouvernance ont fait descendre dans la rue des milliers de personnes jeudi et se sont clairsemées depuis. Au total 681 personnes ont été arrêtées, a

annoncé dans un communiqué la police, qui les accuse de «délits criminels tels que vols à main armée, incendies criminels, troubles et destructions de biens publics et privés». 383 d'entre elles ont été arrêtées à Kano, la deuxième ville du pays qui a été le théâtre de heurts, a-t-elle précisé. Sept personnes sont mortes au cours des manifestations, a ajouté la police, niant

toute responsabilité. Dans la capitale Abuja, les forces de l'ordre ont fait usage samedi de gaz lacrymogène contre un groupe de manifestants devant le stade, selon des médias locaux. Pays le plus peuplé d'Afrique, le Nigeria traverse une grave crise économique, à la suite de réformes mises en place par le président Bola Ahmed Tinubu, arrivé au pouvoir en mai 2023. L'inflation des den-

rées alimentaires dépasse les 40% et le prix de l'essence a triplé. Les participants aux manifestations, baptisées Endbad Governance in Nigeria (Mettre fin à la mauvaise gouvernance au Nigeria) demandent au président de revenir sur certaines réformes, comme la suspension de la subvention aux carburants, et de «mettre fin à la souffrance et à la faim».

ROYAUME-UNI

Nouvelle journée de violences entre police et manifestants d'extrême droite

Le Royaume-Uni a connu une nouvelle journée de violence avec des heurts qui ont éclaté dans plusieurs villes lors de manifestations racistes, des violences qui n'ont «aucune excuse», a prévenu le Premier ministre Keir Starmer. Malgré le

discours de fermeté du gouvernement travailliste contre ce qu'il a qualifié de «haine d'extrême droite», le Royaume-Uni en est à son troisième jour de violences, après celles qui ont secoué Southport mardi, Londres et d'autres villes

mercredi, et Sunderland vendredi. Samedi, la situation souvent tendue, avec par endroit des contre-manifestations organisées à l'appel de mouvements antiracistes, a dégénéré dans plusieurs villes en affrontements entre manifestants et

forces de l'ordre. Keir Starmer, chef du gouvernement depuis à peine un mois, a réuni en urgence par téléphone ses principaux ministres et a affirmé qu'il ne pouvait y avoir «aucune excuse à la violence», selon un porte-parole de Downing Street.

SOUDAN

23 morts dans un bombardement à El-Facher

Vingt-trois personnes ont été tuées samedi dans la ville assiégée d'El-Facher, capitale du Nord-Darfour au Soudan, après un bombardement d'artillerie mené par les Forces de soutien rapide (FSR), selon un communiqué des comités locaux, relayé par des médias. La Coordination des comités de résistance

d'El-Facher, a indiqué que «le nombre de martyrs parmi les civils, en raison du bombardement intentionnel des FSR, s'élève à 23». Cette attaque a également fait 60 blessés. Elle intervient deux jours après qu'un organisme soutenu par l'ONU a affirmé que la guerre avait plongé le camp de Zamzam, près d'El-Facher,

dans la famine. La guerre entre l'armée et les FSR a éclaté en avril 2023. Elle a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué une crise humanitaire majeure, avec le déplacement de plus de dix millions de personnes selon l'ONU. Depuis début mai, de violents combats se déroulent à El-Facher.

BANGLADESH

Appel à la désobéissance civile jusqu'à la démission de la Première ministre

Le meneur des manifestations étudiantes qui secouent le Bangladesh a appelé samedi dernier, à un vaste mouvement de désobéissance civile jusqu'à la démission de la première ministre Sheikh Hasina, plus d'un mois après le début de la contestation qui a fait plus de 200 morts. «Sheikh Hasina ne devrait pas seulement démissionner, mais aussi comparaître devant un tribunal pour meurtres, pillage et corruption», a lancé Nahid Islam, le leader de la coalition Students Against Discrimination (Étudiants contre la discrimination), devant des milliers de personnes dans le centre de Dacca. La coalition, qui a organisé les premières mani-

festations contre des quotas d'emploi dans la fonction publique le mois dernier, a refusé plus tôt dans la journée la proposition de la première ministre d'ouvrir des discussions et a exhorté les Bangladais à prendre part à la désobéissance civile dès dimanche. «Cela inclut le non-paiement des impôts et des factures de services publics, des grèves des fonctionnaires et l'arrêt des envois de fonds à l'étranger via les banques», a précisé Asif Mahmud, membre de l'organisation étudiante. Il est également demandé aux ouvriers des usines de confection, vitales pour l'économie du pays, de se mettre en grève. «Ne restez pas chez vous. Rejoi-

nez la manifestation la plus proche», a écrit Asif Mahmud, membre de l'organisation étudiante, sur Facebook. Dans une des nombreuses manifestations organisées à Dacca, Nijhum Yasmin, 20 ans, appelle à la démission de la première ministre. Elle «doit partir parce que nous n'avons pas besoin de ce gouvernement autoritaire», dit-il. «Avons-nous libéré le pays pour voir nos frères et sœurs abattus par ce régime ?». Au moins 206 personnes ont été tuées depuis le début de la contestation en juillet, victimes pour la plupart de tirs des forces de l'ordre, selon un bilan réalisé à partir de données policières et hospitalières.

NIGER

4 éléments des groupes armés neutralisés et 3 autres capturés

Quatre éléments des groupes armés ont été neutralisés et trois autres capturés par les Forces de défense et de sécurité (FDS) nigériennes, en milieu de semaine, dans la localité de Koufra, région de Tillabéri, a rapporté l'armée dans son bulletin d'information. «Les FDS ont également récupéré des munitions de calibre 7,62 par 39 mm», a précisé la source. Cet incident est survenu après «une incursion des bandits armés dans la localité pour extorquer de l'argent aux populations locales». Dès qu'elle a été alertée, une unité d'intervention a pisté les assaillants à travers une zone boisée, alors qu'ils tentaient de rejoindre leurs complices. La localité de Koufra est située au niveau de la région des trois frontières (Niger-Mali-Burkina Faso), un nouveau foyer d'insécurité dans l'extrême sud-ouest du pays, entretenu ces dernières années par d'autres groupes terroristes.

EN DÉPIT D'UNE ÉNORME PRESSION SUR LA BOXEUSE ALGÉRIENNE

Imane Khelif offre sa première médaille à l'Algérie

Avec ce premier titre, l'Algérie efface la débâcle des précédents Jeux olympiques tenus à Tokyo où notre pays n'avait remporté aucune médaille...

Imane Khelif vient d'effacer la débâcle de l'Algérie dans une discipline qui a offert à notre pays plusieurs médailles aux Jeux olympiques dont une en or remportée par Hocine Soltani. En effet, sur cinq sportifs représentant l'Algérie en boxe aux Jeux olympiques de Paris, quatre sont passés à la trappe au premier tour. En se qualifiant aux demi-finales dans la catégorie des moins de 66 kg, elle remporte au minimum une médaille de bronze. Or, cette médaille est très précieuse pour l'Algérie.

Elle rompt avec cette tendance où pendant plusieurs Olympiades, l'Algérie ne remporte aucune médaille. Imane Khelif efface également la débâcle subie lors des précédents Jeux olympiques où l'Algérie n'a décroché aucune médaille.

N'oublions pas également qu'Imane Khelif rompt avec la disette : la dernière médaille en boxe, une de bronze, aux Jeux olympiques le fut par Allalou aux Jeux de Sydney en 2000. Si cette médaille a été obtenue avec panache, Imane Khelif a dominé son adversaire tout au long des trois rounds à l'unanimité des arbitres (résultat final : 5-0). Ce fut dans la douleur. En dépit de la forte pression exercée sur elle, la dénigrant sur les

réseaux sociaux, elle a répondu à ces messages pernicieux sur le ring.

Dans une salle qui a drainé de nombreux Algériens en majorité issus de la diaspora et qui ne cessaient de crier «Allez Imane ! Allez Imane !», elle s'est imposée tout au long des trois rounds, en assénant une série de coups et en empêchant son adversaire, la Hongroise Luca Anna Harmori, de riposter.

Elle a pris sa revanche sur cette boxeuse qui la veille avait lancé un message sur les réseaux décrivant Imane Khelif comme un athlète surhumain, voire une bête humaine. Morceau choisi d'une vaste campagne à l'échelle mondiale destinée à semer le doute sur le genre de cet athlète. Fort heureusement, le patron du CIO est monté au créneau pour soutenir Imane Khelif en levant le doute et en soulignant que sa participation est naturelle à cette compétition. Il a déclaré après son combat qu'Imane Khelif a répondu sur le ring à ses détracteurs. Ce fut une douloureuse épreuve pour Imane qui a fini par fondre en larmes à l'issue du combat. Ce fut une libération pour elle. Elle n'a pas manqué de remercier tout le monde qui l'a soutenu dans cette polémique, le peuple algérien et les nombreux étrangers qui lui ont témoigné leur sympathie. Imane Khelif sera opposés le 6 août à la Thaïlandaise Janjaem Suwannapheng, au stade Roland-Garros à Paris. Cette dernière (huitième au classement mondial) a créé la surprise en éliminant la n° 1 mondiale dans cette catégorie, la Turque Busenaz Surmeneli. Rappelons que Khelif a déjà battu la Thaïlandaise aux Championnats du monde en 2023.

Khaled Remouche



JO 2024 (10^E JOURNÉE AUJOURD'HUI)

Lutte et athlétisme au programme des Algériens

La 10^e journée des épreuves des Jeux olympiques 2024, prévue aujourd'hui, verra l'entrée en lice de trois athlètes algériens, à savoir le lutteur Abdelkrim Fergat, le lanceur de disque Oussama Khenoussi et le spécialiste du 3000 m steeple, Bilal Tabti. Pour leurs grands débuts aux JO 2024, Abdelkrim Fergat (60 kg-gréco-romaine) et ses coéquipiers de la sélection nationale de luttas associées, seront fixés sur leurs adversaires à l'issue de la réunion technique, prévue ce dimanche à 14h00 (heure

algérienne). Avec huit athlètes qualifiés aux JO 2024 (six messieurs et deux dames), la sélection nationale de luttas associées nourrit l'ambition de remporter la première médaille olympique de l'histoire de la lutte algérienne. «Nous espérons obtenir un bon résultat (...) Nous travaillons dur pour pouvoir offrir une médaille olympique historique à l'Algérie et nous nous efforcerons, au moins, à améliorer la septième place obtenue aux JO de Tokyo qui reste, jusqu'à présent, le meilleur résultat réalisé

par la lutte algérienne», a déclaré à l'APS l'entraîneur national, Mohamed Benrahmoune. Lors des épreuves de la lutte qui se tiendront du 5 au 12 août, l'Algérie sera représentée en lutte féminine par Ibtissem Doudou (50 kg) et Chaïma Fouzia Aouissi (57 kg), alors que Fateh Benfardjallah (86 kg) sera le seul représentant algérien en lutte libre. Les cinq autres athlètes engagés en lutte gréco-romaine sont : Abdelkrim Fergat (60 kg), Ishak Ghaiou (67 kg), Abdelkrim Ouakali (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg) et Fadi

Rouabah (97 kg). En athlétisme, dont les épreuves se déroulent au Stade de France, le lanceur de disque Oussama Khenoussi et le spécialiste du 3000 m steeple Bilal Tabti, tenteront pour leur part de décrocher une place en finale de leurs spécialités respectives. Khenoussi débutera son aventure olympique aujourd'hui (9h10, heure algérienne) en qualification du concours de lancer du disque, alors que Tabti sera engagé en séries du 3000 m steeple, prévues à partir de 18h05.

LIGUE 1

Le MC Oran enclenche le processus de sa résurrection

Le MC Oran, avec un effectif quasiment 'new-look', s'apprête à clôturer la première étape de sa préparation estivale en vue de la saison footballistique prochaine (2024-2025) que ce club de Ligue 1 compte aborder avec de grosses ambitions, et ce, après plusieurs années de disette. Après près de deux semaines de travail sur les hauteurs de la wilaya de Tlemcen et qui ont été consacrées au volet physique, les 'Hamraoua rentreront aujourd'hui à Oran avant de préparer à nouveau leurs bagages pour s'envoler vers la Turquie pour leur deuxième regroupement, qui débutera le 12 août en cours et qui sera axé sur le plan technico-tactique. Une deuxième phase de préparation sur laquelle le staff technique mise énormément afin de créer l'harmonie exigée au sein d'un effectif, qui a connu une véritable révolution cet été, a déclaré à l'APS le nouvel entraîneur adjoint du MCO, Hadj Merine. En effet, ils sont pas moins de 12 nouveaux joueurs à avoir été recrutés par la direction mouloudéenne, dont sept qui vont évoluer

pour la première fois de leur carrière dans les stades algériens, à savoir le gardien de but Léonard Aggoune (ex-FC Rouen-France), le défenseur Kyliane Guessoum (ex -O. Nîmes-France), le défenseur Karim Maamar Chaouch (ex-Djurgardens IF-Suède), les deux ivoiriens Mohamed Sylla, l'ex-attaquant du Racing Abidjan et Sery Gnoleba, ex-milieu de terrain de l'ASEC Mimosas, Chahreddine Boukholda, qui arrive du championnat de deuxième palier bulgare et le défenseur Yanis Hamache (Ex-FC Arouca/Portugal). Les cinq autres recrues, quant à eux, ont l'expérience du championnat algérien. Il s'agit du portier Chemseddine Rahmani, arrivé en provenance de la JS Kabylie, Karim Aribi, un ancien joueur du CR Belouizdad et qui a évolué la saison passée à Ohod (Arabie saoudite), Yacine Aliane et Juba Aguib (ASO Chlef), et Aggoune Tarek (ex-ES Sétif). L'entraîneur Youcef Bouzidi, qui a été reconduit dans ses fonctions après avoir mené l'équipe vers le maintien, a, en outre, consenti à garder seulement dix joueurs de l'effectif de la

précédente édition du championnat, parmi eux cinq éléments recrutés lors du précédent mercato hivernal. Allusion faite à Benamara, Chadli, Belharane, Senhadji, Boussalem, H'mida, Dahar, Motrani, Kerroum, Ardji, et le Ghanéen Bakou. Et pour compléter sa liste, le coach de la formation phare d'El-Bahia a promu trois joueurs de l'équipe réserve en celle première que sont : Nemdil, Benatia et Mahamden. «Le stage de Tlemcen a été une réussite totale aussi bien sur le plan physique que mental. L'esprit de groupe commence à se former», se réjouit encore l'entraîneur adjoint Hadj Merine, estimant que l'objectif de ce premier regroupement a été atteint grâce au très bon travail réalisé sur le plan physique. N'ayant plus remporté aucun titre depuis sa consécration en coupe d'Algérie de l'édition de 1996, tout le monde au MCO nourrit l'espoir de faire de l'exercice à venir le sien, surtout que le nouveau propriétaire du club, la compagnie Hyproc, est en train de mettre le paquet pour réussir la grande résurrection.

KICK-BOXING (LIGUE ONE CHAMPIONSHIP) Victoire d'Elias Mahmoudi

Le kick-boxeur algérien Elias Mahmoudi, pour son retour à la compétition, après une longue absence sur la scène internationale, a remporté une victoire éclatante contre le Japonais Taiki Naito, dans un combat de la catégorie poids-mouche, disputé samedi dernier au Lumpinee Boxing Stadium de Bangkok, pour le compte de la Ligue asiatique One Championship. Une victoire par KO, au début du troisième round. Après s'être retrouvé au tapis, le Japonais de 28 ans a été incapable de se relever pour poursuivre le combat. Un retour gagnant donc pour Mahmoudi (26 ans), dont la carrière a été stoppée depuis 2019 en raison de la crise sanitaire mondiale due à la Covid-19.

CYCLISME (ÉPREUVE EN LIGNE)

Le Belge Remco Evenepoel remporte la course et décroche l'or

Ce cycliste qui s'est classé troisième au tour de France entre dans l'histoire des Jeux olympiques avec une performance jamais réalisée. Un doublé, deux médailles d'or, l'une à la montre et l'autre à la course en ligne...

Remco Evenepoel réalise un doublé inédit. Vainqueur du contre-la-montre des Jeux Olympiques samedi dernier, le Belge a récidivé sur l'épreuve en ligne, ce samedi, triomphant en solitaire dans les rues de Paris après un raid de près de 40 kilomètres. Le Belge s'est imposé 1'11 devant le Français Valentin Madouas (28 ans) avec qui il était sorti, et a pris le temps de célébrer comme il se doit, la Tour Eiffel en arrière-plan, une fois la ligne franchie. Christophe Laporte (31 ans) a remporté le bronze en réglant au sprint un petit groupe, cinq secondes à peine derrière son compatriote. Les 8e et 9e médailles olympiques françaises de l'histoire en cyclisme sur route, les premières depuis 1956 chez les hommes. Evenepoel, qui a pris la 3e place du



Tour de France, il y a tout juste deux semaines, a lâché Madouas, son ultime compagnon d'échappée, à 15 km de la ligne, avant même d'attaquer la dernière ascension de la butte Montmartre, ultime juge de paix annoncé de cette édition olym-

pique. Il a alors amassé une avance confortable sur le Français au point que la crevaillon subie par le Belge à 3,8 km de l'arrivée n'a eu aucune incidence sur son sacre. Spécialiste des raids solitaires, le Belge de 24 ans avait profité de l'entrée sur le

circuit final parisien pour fausser compagnie aux autres favoris annoncés, dont le Néerlandais Mathieu Van Der Poel, pas avare en attaques sur les pavés menant au sommet d'une butte Montmartre surchauffée, mais sans réussir à se détacher. Sorti du peloton à plus de 60 km du terme, Madouas a été le seul membre du groupe à tenir bon jusqu'au bout.

Après une longue procession aux quatre coins de l'Île-de-France et une escapade bucolique dans la vallée de Chevreuse, les cadors ont joué les premiers rôles une fois le circuit final parisien entamé. Tandis que Ben Healy s'en allait seul en tête, Van Der Poel a choisi de durcir la course dès le 1er passage dans la côte de Montmartre. Le Néerlandais s'est dressé sur les pédales au

moment d'aborder les pavés de la rue Lepic. Le Belge Wout Van Aert, finalement 37e, a été le seul à coller sa roue dans un premier temps, mais les deux rivaux n'ont jamais réussi à s'envoler comme ils l'auraient espéré. 11e du jour, le double champion du monde Julian Alaphilippe était lui aussi en jambes, mais a cette fois-ci laissé la lumière à deux de ses habituels lieutenants. Le bon coup était parti, et Evenepoel, qui a notamment construit ses deux succès sur Liège-Bastogne-Liège par le biais d'attaques précoces, s'est envolé. Bien plus fort que les 89 autres coureurs engagés, «Le petit cannibale» a encore prouvé son appétit grandissant. Il entre dans l'histoire avec un doublé contre-la-montre et course en ligne jamais réalisés lors des Jeux olympiques.

ATHLÉTISME

Joshua Cheptegei offre la première médaille d'or à l'Ouganda

L'athlétisme a toujours été un grand pourvoyeur de médailles pour les pays africains, et pour son grand début lors des JO de Paris 2024, il n'a

pas dérogé à la règle. L'Ougandais Joshua Cheptegei a frappé un grand coup sur l'épreuve du 10 000 mètres hommes, apportant sa première

médaille d'or à l'Ouganda dans ces Jeux olympiques. Il finit trois petits dixièmes devant l'Éthiopien Berihu Aregawi, qui remporte lui aussi la

première médaille de son pays dans ces JO, en 26'43 »44. Et l'Américain Grant Fisher complète le podium en 26'43 »46.

Des sprinteurs africains en embuscade veulent faire trembler les rois du 100 m

Le Camerounais Emmanuel Eseme a créé la sensation en réalisant le 4e chrono lors des séries du 100 m au stade de France. Plusieurs sprinteurs africains se sont qualifiés pour les demi-finales. Même si la star américaine Noah Lyles paraît intouchable pour conquérir l'or, il va devoir face à une rude concurrence venue d'Afrique.

Le sprinteur camerounais Emmanuel Eseme a réalisé le 4e temps des séries et s'est qualifié pour les demi-finales du 100 m, le 3 août 2024. Avec un temps canon de 9'98, le Camerounais Emmanuel Eseme a réalisé, samedi 3 août, le 4e temps des séries du 100 m et obtenu son billet pour les demi-finales des Jeux olympiques de Paris. Trois ans après son échec aux JO de Tokyo lors des

phases de qualification, le sprinteur, porte-drapeau de son pays, a pris sa revanche. «Je m'y attendais parce que les entraînements se passent bien. C'est un temps que j'ai pu courir aux entraînements donc je ne suis pas surpris de ma performance», s'est-il réjoui après sa course.

À son image, plusieurs athlètes africains ont émergé sur la scène internationale du sprint et font partie des athlètes à suivre à Paris. Lors des demi-finales du 100 m, ils seront 11 à représenter le continent sur 21 participants. Parmi eux, le Botswanais Letsile Tebogo est l'un des plus en vue. Celui qui détient le record d'Afrique du 200 m en 19'50, a terminé deuxième sur 100 m lors des mondiaux organisés à Budapest en

2023, devenant le premier Africain à décrocher une médaille sur cette distance. Nommé porte-drapeau de son pays lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris, il pourrait encore un peu plus entrer dans la légende dans l'enceinte du stade de France à seulement 21 ans. Il faudra aussi compter sur le Kényan Ferdinand Omanyala, deuxième performeur mondial de l'année en 9'79 et détenteur du record d'Afrique en 9'77. Dans un pays où la course de fond est une religion, cet athlète fait figure d'ovni. «Personne ne pensait qu'un sprinteur pouvait atteindre un si bon niveau. Avant, les sprinteurs se rendaient aux compétitions internationales et se faisaient éliminer lors des séries. Avant, les sprinteurs étaient vus comme

une blague. Mais les choses ont changé avec le temps», avait-il confié à la Deutsche Welle. Les Sud-Africains Benjamin Richardson et Akani Simbine ont aussi un coup à jouer. Ils ont tous les deux réalisés des chronos de 9'86 cette saison. Le Nigérian Kayinsola Ajayi a aussi été mis en lumière lors des qualifications en remportant sa série face au champion olympique en titre l'Italien Marcell Jacobs. Mais la personne à battre lors de cette épreuve est sans conteste l'Américain Noah Lyles. Même s'il n'a pris que la 2e place de sa série (10'04), son nom est sur toutes les lèvres. Le champion du monde en titre a toutefois bien conscience qu'il va devoir sortir le grand jeu pour reconquérir ce titre qui fait défaut aux États-Unis depuis 20 ans.

APRÈS LEUR VICTOIRE CONTRE LE JAPON

Les États-Unis en demi-finales

Les États-Unis se sont qualifiés pour les demi-finales des Jeux olympiques, en venant à bout du Japon (1-0) au terme des prolongations. Les Américaines sont les premières qualifiées pour le dernier carré. Les États-Unis sont au rendez-vous des demi-finales. Les Américaines se sont très difficilement défaits du Japon (1-0

a.p.) pour rallier le dernier carré, ce samedi au Parc des Princes. Les coéquipières de Lindsey Horan ont été poussées en prolongations, au terme d'un match très pauvre en occasions.

Pourtant largement vainqueur es de la Zambie (3-0), de l'Allemagne (4-1) et de l'Australie (2-1) en phase de poules, les

Américaines, médaillées de bronze à Tokyo, n'ont pas réussi à être assez dangereuses dans cette rencontre, et ont plus résisté aux occasions japonaises que tenté leur chance au cours du temps réglementaire.

Une fois les prolongations venues, les joueuses américaines se sont ressaisies

et ont finalement trouvé la faille juste avant la mi-temps. Sous les yeux de Megan Rapinoe, Trinity Rodman, fille de Dennis Rodman, hérite d'un long ballon à droite de la surface, contourne la défense et décoche une superbe frappe enroulée qui trouve la lucarne de la gardienne japonaise (1-0, 105 e + 2).

GYMNASTIQUE

Simone Biles décroche sa 7^e médaille d'or au saut, la 10^e au total

Impériale Simone Biles ! L'Américaine a décroché sa 7e médaille d'or olympique, la 10e au total, en s'imposant samedi sur le concours du saut des Jeux de Paris 2024. Sur une discipline qu'elle affectionne particulièrement, la gymnaste de 27 ans a devancé la Brésilienne Rebecca Andrade (14,966) pour enlever un troisième sacre au total sur l'olympiade parisienne. Il y a Simone Biles et les autres. Déjà titrée au concours général individuel jeudi, l'Américaine a décroché une nou-

velle médaille d'or ce samedi, au saut. Il s'agit de son troisième sacre olympique lors de ces Jeux de Paris 2024, le septième en tout. Revenue au sommet de sa discipline après avoir évacué les démons de Tokyo, la gymnaste de 27 ans, d'ores et déjà considérée comme la plus grande de l'histoire, a écrasé la concurrence sur l'un de ses agrès fétiches. La Texane a en effet obtenu la brillante note moyenne de 15.300, qu'il était tout simplement impossible d'approcher pour les sept autres

finalistes, y compris sa grande rivale Rebecca Andrade. Biles a notamment été créditée d'un 15.700 à l'issue de son premier saut, où elle a réalisé son Biles II -un Yurchenko double salto carpé-, un élément dont elle a le secret et qu'elle avait fait intégrer au code de notation lors des Mondiaux d'Anvers l'année dernière. «Biles est exceptionnelle parce qu'elle pousse notre sport à aller plus haut». Biles est exceptionnelle parce qu'elle pousse notre sport à aller plus haut Son

deuxième passage, une rondade avec demi-tour suivi d'une vrille et demie, a été récompensé d'un 14.900. Ses notes de difficulté très élevées (6.4 et 5.6) lui ont donné de la marge. Rebeca Andrade, encore brillante, a plafonné à 14.996 malgré deux très belles exécutions. L'autre finaliste américaine, Jade Carey, a bouclé le podium avec une note de 14.466. Avec ce nouveau titre, Biles poursuit une moisson qui pourrait lui permettre de quitter Paris avec cinq nouvelles médailles d'or.

Mots Croisés

| | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A | B | C | D | E | F | G | H |
| 1 | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | |

VERTICALEMENT

- A. Développant sa résistance (s').
- B. Ne conserve pas. Cité du Pérou. Rouleau de plumes.
- C. L'art de faire des cocottes. Un plus dans la caisse.
- D. Leçon faite aux enfants. Il s'expose au Louvre.
- E. C'est l'exercice. Montrerais les dents. Dangereux concurrent.
- F. Il ne s'ouvre pas sans bruit. Il est là pour renseigner.
- G. Finit par se dégager. Prénom d'un cinéaste américain.
- H. Petit grenier. Il finit rasé par les mufles.

HORIZONTALEMENT

- 1. Ça sent toujours bon là où on les met.
- 2. Il mena une vie d'Apache.
- 3. Absolument tout confondre. République arabe unie.
- 4. Prénom masculin. Neptunium.
- 5. Retenue à la chambre.
- 6. Ira de pair.
- 7. Point loin. Met le moral en berne.
- 8. Titre de prince abrégé. Mis à sac.
- 9. Beaucoup, pour le peuple.
- 10. Sortie de chien. Peintre dadaïste français.
- 11. Mot qui repousse. Inventeur d'un bec.
- 12. Elles gênent la vue. Il se lance sur bien des pistes.

LES MOTS FLÉCHÉS

| | | | | | |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------------|----------------------|-------------------------------|
| ARMES A FEU | ÉTOILE DU CENTAURE | ANCIEN TROU DE MAÇON | MISE DANS UN TRONC | GROUPES DE MUSICIENS | SE RENDENT |
| CAUSER BIEN DU TRACAS | FICHES DE CUISINE | INDIEN DE L'UTAH | GRAND PAYS D'ASIE | DÉSERTS DE SABLE | PARTIE OCCIDENTALE D'UN PAYS |
| C'EST LE NORD | | | | | |
| ABRI DE BERGER | | | SENTIMENT DE REPUGNANCE | | |
| DRUCKER AU CINÉMA | | FEMME DE LA MYTHOLOGIE | | | RECUES. POUR DES ONDES |
| APPEL DISCRET | | | | | SCANDIUM POUR LE CHIMISTE |
| | | | | | ENLEVA |
| IL EST COUPÉ QUAND IL EST MÛR | PLEURNI-CHER (SE) | | | | QUI EST CONTENT DE LUI |
| | | | | | POIGNÉE POUR PRENDRE LA TASSE |
| GROS CŒUR | | | | | |
| MILLE MÈTRES | | | | | |
| | ON LE RANGE POUR LE BRÛLER | FLEUVE DE LISBONNE | DIS-TRIBUER | MOU-VEMENTS | QUI A VU LE JOUR |
| | | PLUTÔT FORTI-CHES | MÉGA-OCTET | GARDE EN MAIN | SYNONYME DE DO |
| ILLU-SIONNISTE | | | | | |
| ADVER-SAIRES | | | | | |
| | | | | | |
| LE PETIT ÉCRAN | | | DONC BIEN VISIBLE | | |
| CHANGE D'AIR | | | PRÉFIXE QUI RÉUNIT | | |
| | | | LE DERNIER REPAS DE JÉSUS | | |
| ILS PEUVENT NOUS FAIRE REBONDIR | | | | | |




SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | 2 | 8 | | | | | |
| | | | 4 | 5 | | | | |
| | 7 | | | | | 2 | | 4 |
| 1 | 8 | | | | | | 4 | 2 |
| | | | | | 1 | | 9 | |
| 7 | 6 | | | | | | 1 | 3 |
| | 5 | | | | | 6 | | 7 |
| | | | 3 | 4 | | | | |
| 6 | | 3 | 5 | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |

MOTS MÊLÉS

ASSIS BATAVIA BATTAGE CARRE FELICITER FOURGON JALOUSIE MANOMETRE
 ORGANDI OUTRE RANCOEUR RAVIGOTER RENTIERE REPOS RETOURNER RETRACTER
 SENTIER SIGNALER SUISSE ULTIMATUM USAGE

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| F | U | E | R | R | A | C | E | I | E | R | E |
| E | A | L | E | A | A | S | D | R | E | S | R |
| L | I | N | T | V | S | N | T | T | I | E | E |
| I | V | S | O | I | A | E | C | G | P | G | I |
| C | A | E | U | G | M | A | N | O | A | A | T |
| I | T | S | R | O | R | A | S | T | E | S | N |
| T | A | O | N | T | L | U | T | S | I | U | E |
| E | B | A | E | E | U | A | O | U | I | E | R |
| R | M | R | R | R | B | O | J | F | M | S | R |

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Une Soirée sans voitures à Alger

L'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre a organisé la manifestation Soirée sans voitures durant laquelle plusieurs activités éducatives et ludiques ont ouvert la capitale au public et aux familles, offrant aux enfants, dans un élan pédagogique, un espace de loisirs et de divertissement, à l'occasion des vacances scolaires de la période estivale...

«Soirée sans voitures» est une manifestation que nous organisons sous l'égide de la wilaya d'Alger, visant à redynamiser l'animation culturelle dans la capitale et sensibiliser sur la nécessité du respect de la propreté de la ville et de l'environnement, ainsi que la création d'espaces de divertissement aux enfants et aux familles, a expliqué la présidente de l'APC d'Alger-Centre, Mahdia Benghalia. Organisée en fin de semaine pour la deuxième fois de suite, la manifestation «Soirée sans voitures» a été l'occasion pour l'APC d'Alger-Centre de programmer une série d'activités, éducatives, culturelles et environnementales de sensibilisation, entamée dès la fin de l'après-midi jusqu'en début de soirée, où les nombreuses familles présentes



ont pu se délecter avec le Qcid du chanteur chaâbi à la voix présente et étoffée, Sid Ahmed Derradji. Réparties sur plusieurs stands tout au long du tronçon de la rue Didouche-Mourad compris entre la place Maurice-Audin et La Grande Poste, les activités au programme ont été conduites par différents organismes officiels, culturels, sportifs et sociaux, dépendant de l'APC d'Alger-Centre, de la Wilaya d'Alger et du ministère de la Jeunesse et des sports. S'adressant essentiellement aux enfants, les activités ont concrètement consisté en des espaces de jeux, des ateliers scientifiques, de dessins et coloriage, de protection de

l'environnement, ainsi que de jeux de kermesses, d'exhibitions sportives et de prestations clownesques. Les Scouts musulmans algériens représentés par la section, Attamayouz d'Alger-Centre ont, de leur côté, tenu des stands dédiés au tir et à l'apprentissage de broderies dites Makrami, face à d'autres étalages de fantaisies, de bijoux traditionnels, de maroquinerie et de souvenirs d'Alger la Capitale, animés par des artisans qui attendaient leurs potentiels clients, contraints par leurs enfants de suivre dans la proximité, un court spectacle de marionnettes, sensibilisant au respect de l'environnement. D'autres espaces de

sensibilisation au respect du travail de la terre et de la faune, ont attiré la curiosité des enfants qui ont, par ailleurs, appris à planter des tiges et semer des graines, tout en contemplant, à côté de leur lieu d'apprentissage, quelques poules et deux grands paons, perchés sur les grilles d'une grande cage. Des jeux éducatifs, scientifiques et culturel d'éveil de l'intérêt pour l'astronomie, des jeux vidéo, des parties d'échecs, des toboggans, des parties de ping-pong et un circuit de vélos, entre autre, ont réuni des enfants et des adolescents accompagnés de leurs parents, de différents quartiers d'Alger. La réalisation par les jeunes artistes-peintres autodidactes et au geste muri, Aymen Aklouche de Constantine et Mohamed Mahdi Begnine d'Alger, de fresques dédiées au patrimoine bâti d'Alger, au recyclage de la matière plastique et à la gloire de l'Algérie et de la Palestine, dont la population à Ghaza, continue de subir la barbarie criminelle de l'armée sioniste, ont également marqué cette soirée. La manifestation Soirée sans voitures à Alger était l'occasion pour beaucoup de touristes et de familles de la capitale et des différentes localités de la périphérie, ainsi que celles de la diaspora établie en Europe, notamment, de prendre du plaisir entre la visite des différentes activités programmées pour tous les âges et les prestations des cafés et restaurants restés ouverts pour les servir.

PUBLICATION DE MON ARC ET YEHA

Premier roman de Samy Assad

La troisième édition de cet événement, abrité par le village Tazrouts et initié par l'association culturelle, Gamel At Umejjan, en collaboration avec d'autres partenaires, a été l'occasion de réitérer l'importance de pérenniser ce patrimoine bâti qui véhicule un savoir-faire et un savoir-vivre. «La maison traditionnelle est le témoin d'un savoir-faire architectural et de construction spécifique, et grâce à sa fonctionnalité, elle raconte aussi le mode de vie simple, en harmonie avec la nature, de ses habitants», a relevé Amokrane Ben Hadji, membre de l'association Gamel At Umejjan, cité par l'APS. Nostalgiques, des vieilles dames du village se rappellent lorsque toute la famille se réunissait sous un seul toit, celui de «Tazeqa» qui est la pièce principale de la maison traditionnelle kabyle composée d'autres pièces de moindre gabarit, d'une cour et d'un jardin potager dit «aqwir», et parfois d'un étage supérieur, voire deux. Construite en pierres sèches induites d'argile et dotée d'un toit en tuiles, jadis fabriquées localement, d'un plafond en roseaux et chaume, et d'une petite fenêtre, l'ancienne maison était fraîche en été et chaude en hiver, elle nous préservera des aléas climatiques, se souviennent nombre d'entre elles. L'association Gamel At Umejjan, consciente de l'importance de ce patrimoine, s'est lancée dans un chantier de restauration d'anciennes maisons de Tazrouts, comme elle a fait appel à des spécialistes et des universitaires pour animer, à l'occasion de cette nouvelle édition du festival, un colloque sur la thématique du patrimoine bâti et de sauvegarde et valorisation, par l'exploitation d'éléments architecturaux de l'habitat traditionnel dans les constructions modernes, a indiqué Ben Hadji. Pour mettre en avant ce patrimoine bâti, une riche exposition est aussi organisée à travers les ruelles étroites du village Tazrouts, où 140 exposants issus de 28 wilayas du pays, selon les organisateurs, tiennent des stands pour exposer différents objets de l'artisanat local, mais aussi des objets et des pièces du mobilier qui ornaient les maisons, jadis.

CASBAH D'ALGER

Suivi de la mise en œuvre du PPS et de la mise en valeur du secteur

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a tenu, au siège de la wilaya d'Alger, une séance de travail conjointe avec le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, consacrée au suivi du taux d'avancement de la mise en œuvre du Plan permanent de sauvegarde (PPS) et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger. A cette occasion, des explications ont été fournies par les responsables du projet concernant la situation des sites culturels au niveau de la wilaya d'Alger, ainsi que l'avancement de la mise en œuvre du plan, outre des

exposés sur l'aménagement de la ville d'Alger. «La wilaya a achevé, dans le cadre de son budget, l'aménagement et la réhabilitation de 7 projets comprenant la mosquée du Dey à la Citadelle d'Alger, Dar el Baroud de la citadelle d'Alger, la maison de Bouhired, le mausolée de Sidi Abderrahmane Thaâlibi, Dar Bachtarzi, deux immeubles dans la rue Ouslimani, en sus de l'aménagement de 143 immeubles comprenant 1515 appartements dans la basse Casbah et le café des artistes Hadj El-Anka», indique un communiqué des services de la wilaya. Le communiqué fait état éga-

lement de 12 projets en cours d'aménagement et de réhabilitation tels que le Palais du Dey à la Citadelle d'Alger, le Palais des Beys à la Citadelle d'Alger, la mosquée El Barani et 2 des douerates adjacentes, le Palais Hassan Pacha et d'autres palais et sites, ainsi que 6 autres projets en cours de lancement et 4 autres projets en phase de lancement des études y afférentes, ajoute la même source. A l'issue de la séance de travail conjointe, Mme Mouloudji et Rabehi ont visité les galeries de la Casbah où ils se sont enquis de leur état d'aménagement.

HUMOUR ALGÉRIEN EN FRANCE

Découverte de remparts d'une ancienne ville et de vestiges archéologiques lors de fouilles à M'cirda Fouaka

Des remparts d'une ancienne ville, ainsi que des vestiges archéologiques, ont été mis au jour, récemment dans la commune de M'cirda Fouaka (Tlemcen), à la suite de travaux de fouilles, a-t-on appris de la direction locale de la Culture et des Arts. Bouzidi Sofiane, spécialiste en archéologie ayant pris part à cette opération, a indiqué à l'APS que les fouilles ont été opérées durant la période allant du 18 au 27 juillet dernier, sur autorisation du

ministère de la Culture et des Arts, au niveau du site appelé Tabahriti à proximité de la plage Bir El Melh sur le territoire administratif de la commune de M'cirda Fouaka. L'opération a été supervisée par des spécialistes de l'Institut d'archéologie des Universités Alger 2, Tlemcen, Constantine et Sétif, a-t-il fait savoir. Il a ajouté que l'opération a permis de mettre au jour des remparts qui ceinturaient l'ancienne ville, ainsi que des bâtisses construites à partir de

pierres porteuses et de briques. Les fouilles ont donné lieu également à la découverte d'objets en céramique et de poteries datant de la période allant du 11e au 15e siècle, outre des fresques ornées et un nombre important d'ossements d'animaux, a fait observer l'archéologue, indiquant que la présence de ces restes d'animaux constituent un indicateur sur la nature du régime alimentaire des habitants de cette ancienne ville, pendant la période précitée.

ARTISANAT

Une plateforme numérique pour la commercialisation des produits artisanaux à Batna

Une plateforme numérique a été créée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Batna pour la commercialisation des produits des artisans, apprend-on de cette chambre. Cette plateforme supervisée par des spécialistes du domaine a été nouvellement mise en exploitation après avoir été soumise aux tests nécessaires, a précisé le directeur de la chambre, Layache Keraba. Le nombre d'artisans associés à cette initiative a atteint actuellement 223 artisans qui ont suivi une formation encadrée par des spécialités en commerce électronique leur permettant ainsi d'accéder et d'exploiter avec aisance cette plateforme pour faire connaître et écouler leurs produits, a indiqué le même cadre. Des sessions de formation ont été également programmées au niveau de l'École de formation et de perfectionnement ouverte à la maison de l'artisanat au profit d'autres groupes d'artisans de la wilaya, a assuré Keraba. L'initiative a suscité l'intérêt des artisans dont beaucoup ont présenté des demandes à la chambre pour participer aux formations projetées et adhérer à cette plateforme d'e-commerce, a affirmé le même responsable.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

| | | | | |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| FADJR | DOHR | ASR | MAGHREB | ISHA |
| 04:10 | 12:54 | 16:43 | 20:00 | 21:32 |

POUR SA MEDAILLE D'OR : LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FÉLICITE KAYLIA NEMOUR...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, la gymnaste algérienne Kaylia Nemour qui s'est adjugée la médaille d'or en gymnastique (spécialité barres asymétriques) aux Jeux olympiques de Paris. Les félicitations du président de la République sont intervenues en direct lors de sa présidence, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), de la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP).

...ET IMANE KHELIF

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a transmis avant-hier, un message de félicitations à la talentueuse boxeuse algérienne Imane Khelif pour sa remarquable participation et ses magnifiques prestations aux Jeux olympiques de Paris 2024. «Félicitations pour ta qualification, Imane Khelif. Tu as honoré l'Algérie, la femme et la boxe algériennes. Nous serons toujours derrière toi quoi qu'il en soit de tes résultats. Bonne chance dans les deux prochains tours. Vive



l'Algérie !», a notamment écrit le président Tebboune sur son compte officiel sur la plateforme X.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 5 AOÛT 2024 // N°872 // PRIX 20 DA

ELLE OFFRE À L'ALGÉRIE SA PREMIÈRE MÉDAILLE EN VERMEIL

Nemour en or massif !

À seulement 17 ans et pour ses premiers JO, la gymnaste algérienne Kaylia Nemour a remporté la finale des barres asymétriques...

La gymnaste Kaylia Nemour a offert, hier, à l'Algérie sa première médaille d'or aux Jeux olympiques de Paris. Kaylia Nemour hisse haut le drapeau algérien au-dessus du ciel parisien. Kaylia Nemour s'est adjugée la médaille d'or olympique, le premier titre majeur dans l'histoire de la gymnastique algérienne, après avoir remporté le concours des barres asymétriques avec une superbe note de 15.700 points, dimanche à l'Aréna de Bercy, dans le cadre de la 9^e journée des Jeux olympiques de Paris. Nemour (17 ans) a devancé la Chinoise Qiu Qiyuan (15.500 pts) et l'Américaine Lee Sunisa (14.800 pts). Les regards des Algériens étaient rivés vers la finale des barres asymé-



triques qui a connu la participation de Kaylia Nemour. Elle était en lice avec Zhang Yihan et Qiu Qiyuan (Chine), Alice D'Amato (Italie), Nina Darweal (Belgique), Rebecca Downie (Grande-Bretagne), Helen Kevric (Allemagne) et enfin Sunisa Lee (Etats-Unis). Malgré la rude concurrence avec les autres gymnastes, la jeune Algérienne de 17

ans, et grâce à un excellent enchaînement, a réalisé le meilleur score de la finale de 15.700. Elle a devancé la championne du monde, la Chinoise Qiu Qiyuan, qui a eu 15.400. Enfin, l'Américaine Sunisa Lee a décroché la troisième place avec 14.800. En attendant Imane Khelif dans la boxe, cette dernière a assuré la médaille de bronze,

mais elle vise l'or, pourquoi pas la deuxième dans les JO. La jeune prodige de 17 ans a confirmé les pronostics la donnant favorite. Au concours général de gymnastique, elle s'est classée à la cinquième place. Elle est devenue la troisième femme, après Hassiba Boulmerka en 1992 et Nouria Benida en 2000, à remporter l'or pour l'Algérie. Il s'agit également de la toute première médaille africaine en gymnastique. Depuis des années, la gymnaste ne vit que pour la médaille olympique. Son rêve est aujourd'hui exaucé. Le début sans doute d'une belle et prometteuse carrière. Kaylia Nemour s'est dit contente et fière d'avoir remporté cette médaille pour l'Algérie. «Je suis très très contente et fière d'avoir remporté cette médaille pour l'Algérie. C'est vraiment fou et je n'y crois pas encore», a déclaré la nouvelle reine des barres asymétriques à la Chaîne II. «Je suis très reconnaissante et vraiment très très fière», a-t-elle ajouté. S.F.

MOUDJAHID ET ANCIEN MINISTRE

DÉCÈS D'ABDERRAHMANE CHÉRIF

Le moudjahid et ancien ministre Abderrahmane Chérif est décédé à l'âge de 93 ans, a indiqué, samedi dernier, un communiqué du ministère des Moudjahidine et des ayants droit. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à ses compagnons de lutte dans les wilayas de Tébessa et Oran, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, affirmant qu'avec «la disparition de ce symbole national, l'Algérie perd un militant du

Mouvement national et un vaillant moudjahid durant la Révolution de libération nationale». Né le 1^{er} juillet 1931 à Tébessa, le défunt a grandement contribué à l'approvisionnement et l'intendance lors de la Révolution nationale, de même qu'avec sa plume et sa voix à travers les différentes tribunes médiatiques. Le défunt poursuit sa lutte aux côtés de ses frères jusqu'au recouvrement de la liberté et de l'indépendance, une autre halte dans son parcours au service de la patrie, qu'il a entamée en tant que membre du gouvernement à l'époque du défunt président Ahmed Ben Bella.

COUP DE FILET SPECTACULAIRE À ALGER

200 milliards de centimes en mercure blanc saisis

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger, notamment la police judiciaire de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de quatre individus et à saisir plus de 21 kilogrammes de mercure blanc, évalués à 200 milliards de centimes, selon un communiqué publié samedi dernier. D'après la même source, cette opération a été menée à la suite d'informations précises faisant état d'un groupe de personnes en possession d'une quantité importante de mercure blanc, se dirigeant vers un

quartier de la capitale dans le but de conclure une transaction de vente et de contrebande de cette substance à bord d'un véhicule. Fort de ces renseignements, un dispositif de sécurité a été mis en place pour surveiller les suspects. Lors d'un contrôle routier inopiné, le véhicule a été intercepté et fouillé, permettant ainsi la saisie de 6,715 grammes de mercure et d'une somme d'argent de 145.000 DA. Par ailleurs, des perquisitions effectuées aux domiciles des suspects, en coordination avec le parquet compétent, ont

conduit à la saisie de 21,2 kilogrammes de mercure blanc et d'une somme d'argent de 162.500 DA. Les individus impliqués dans cette affaire ont été présentés devant le parquet compétent et placés en détention provisoire. Cette opération témoigne de la détermination des forces de sécurité algériennes à lutter contre le crime organisé et à protéger les citoyens. Ce coup de filet, qui sonne l'alarme sur la circulation clandestine de ce métal lourd, rappelle les risques considérables qu'il fait peser sur la santé humaine et l'environnement.

NOYADES

DÉCÈS DE HUIT PERSONNES EN 24 HEURES

Au moins huit (8) personnes sont décédées par noyade durant les dernières 24 heures, selon la Protection civile. Les éléments de cette dernière ont sauvé, par ailleurs, 1 156 personnes. Globalement, les éléments de la Protection civile ont effectué 4 242 interventions, soit une intervention toutes les 20 secondes. En ce qui concerne les accidents de la circulation, cinq personnes sont mortes et 242 autres ont été blessées sur le territoire national en seulement 24 heures.

TRANSFERTS

L'ATTAQUANT SUD-AFRICAIN KHANYISA MAYO, 9^e RECRUE DU CR BELOUZDAD

L'attaquant international sud-africain Khanyisa Mayo s'est engagé avec le CR Belouizdad jusqu'en 2027, a annoncé vendredi soir le club de la Ligue 1 de football Mobilis sur les réseaux sociaux. L'attaquant de 25 ans évoluait au Cap Town City FC, le club sud-africain de première division avec lequel il a inscrit 10 buts en 28 matchs de championnat la saison passée. Le CRB a finalement pu racheter son contrat en le préférant à plusieurs autres avants-centres. La nouvelle recrue compte sept sélections avec les Bafana Bafana. Le CRB a assuré jusque-là le recrutement de neuf nouvelles recrues : les gardiens de but Farid Châal (ex-d'Al-Najma SC/ div.2 saoudienne) et Mustapha Zeghba (Damac FC/ Arabie saoudite), le défenseur Badreddine Souyad (ex-JS Kabylie), le milieu de terrain camerounais Jacques Mbé (ex-ES Sahel/ Tunisie), l'attaquant Oussama Daibeche (ex-ES Mostaganem), l'ailier droit Hedy Chaâbi (ex-Royal Francs Borains/ di.2 belge), le jeune milieu de terrain ivoirien Arafat Doumbia (SO Armée/ div.1 ivoirienne). Sous la conduite de l'entraîneur français Corentin Martins, le CR Belouizdad effectue depuis le 27 juillet dernier son premier stage d'intersaison au centre de Green Park Katepe, à Istanbul, en Turquie, avant l'entrée en lice au tour préliminaire de la Ligue des Champions africaine.

